

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université ABDERRAHMEN MIRA de BEJAIA

Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Département des Sciences Sociales

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie du travail et des Ressources Humaines

Thème

Le changement des comportements d'activités féminines et la crise d'emploi en Algérie

Préparé par : M^{lle} KHERZI Amina

Encadré par : M^r BAHLOUL Farouk

Année universitaire : 2012-2013

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à mes très chers parents qui m'ont soutenu durant toutes mes années d'études

A mes frères et sœurs

A mes nièces et neveux

A mes belles sœurs et beaux frères

A tous mes amis : en particulier Hanin, Sonia, Ghania, Kahina, Meriem, Linda, Ramzy, Hakim, Faycel, Sofiane, Mourad.

Remerciement

Je tiens à remercier d'abord le bon Dieu qui m'a donné la force et le courage de réaliser ce travail.

Je tiens également à remercier tous ceux qui m'ont beaucoup appris et ont la gentillesse de faire de cette expérience un moment favorable.

En premier lieu mon encadreur : M^r BAHLOUL Farouk qui m'a accompagné tout au long de cette expérience avec beaucoup de patience et de pédagogie.

En second lieu l'ensemble des femmes qui travail a la direction Des ressources en eaux de la wilaya de Bejaia qui sans eux ce travail de recherche n'aurai jamais vu le jour par leur consentement a la participation a cette recherche.

En fin toute les personnes qui ont contribué de prés ou de loin a la réalisation de ce travail.

Liste des tableaux

Numéro	Titre du tableau	page
01	La répartition de l'échantillon selon la catégorie d'âge	48
02	La répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale	49
03	La répartition de l'échantillon selon le lieu d'habitat	50
04	La répartition de l'échantillon selon le statut professionnel (fonction)	51
05	La répartition de l'échantillon selon les démarches entreprises pour occuper un poste de travail	53
06	La répartition de l'échantillon selon la période de passage du chômage au travail	54
07	La répartition de l'échantillon selon la durée du chômage	55

Liste des abréviations

Abréviation	Sens
A.N.G.E.M	Agence nationale du soutien de micro crédit
A.N.P.E	Agence nationale de pour emploi (France)
A.N.S.E.J	Agence nationale de soutien d'emploi de jeunes
B.I.T	Bureau internationale du travail
C.I.D.D.E.F	Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Enfant et de la Femme
C.N.A.S	Caisse Nationale d'Assurances Sociales
F.M.I	Fond monétaire internationale
L.E.D	Laboratoire économie et développement
O.F.C.E	L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques
O.I.T	Organisation nationale du travail
O.N.S	Office national des statistiques
P.M.S	Pre-Menstrual Syndrome
S.N.E.D	Syndicat National des Entreprises de Démolition

Sommaire

Introduction.

Partie théorique

Chapitre I : cadre méthodologique de la recherche

1.	Les raisons du choix du thème.....	6
2.	Les objectifs de la recherche.....	6
3.	La problématique.....	7
4.	Les hypothèses.....	9
5.	La définition des concepts clés.....	10
5.1.	L'emploi.....	10
5.2.	L'employabilité.....	10
5.3.	La norme.....	10
5.4.	La représentation.....	11
6.	Méthode et techniques de recherche.....	12
6.1.	Méthode utilisée.....	12
6.2.	Techniques utilisées.....	12
6.3.	L'analyse thématique.....	13
7.	La population d'étude.....	13
8.	Les difficultés rencontrées.....	13
9.	Les études antérieures.....	13
9.1.	Les études portant sur le travail des femmes.....	13
9.1.1.	Les études internationales.....	13
9.1.1.	Les études algériennes.....	14
9.2.	Les études portant sur le chômage.....	15
9.2.1.	Les études internationales.....	15

Chapitre II : Femme et emploi

1.	Evolution du travail des femmes.....	18
1.1.	Au moyen âge.....	18
1.2.	La renaissance.....	19
1.3.	La première guerre mondiale.....	19
1.4.	Entre les deux guerres.....	20
1.5.	La fin du XXème siècle : entre égalité et inégalités.....	20
1.5.1.	Vers l'égalité professionnelle.....	21
1.5.2.	Des inégalités qui se creusent.....	21
2.	Transmutation du travail des femmes en Algérie.....	21
2.1.	Processus de l'accès de femme au travail.....	21
2.2.	l'Algérie entre les deux guerres.....	22
2.3.	L'Algérie après l'indépendance : les enjeux des politiques.....	23
3.	L'accès de la femme au travail entre conditions et contraintes.....	24
3.1.	L'étude des conditions féminines.....	24
3.2.	Les contraintes d'accès de la femme au poste important.....	25
4.	Changement des comportements d'activité féminine en Algérie.....	26

4.1.	Développement de l'activité féminine.....	26
4.2.	Les transformations des comportements d'activité féminines (un bouleversement des normes sociales	27
5.	Les types du marché du travail.....	27
5.1.	Le travail de la femme dans le secteur de santé.....	27
5.2.	Le travail de la femme dans le secteur d'éducation.....	28

Chapitre III : Le chômage

1.	définition du chômage.....	31
2.	La genèse du chômage	32
3.	La mesure du chômage.....	33
3.1.	Les mesures statistiques du chômage	33
4.	Les causes du chômage	33
5.	Les effets du chômage	34
6.	Le chômage en Algérie.....	35
6.1.	Caractéristiques du marché de l'emploi en Algérie	35
7.	Les causes du chômage en Algérie.....	36
7.1.	Les causes directes.....	36
7.2.	Les causes indirectes.....	37
8.	Les effets du chômage Algérie.....	37
9.	Institutionnalisation du chômage en Algérie.....	38
10.	Les femmes au Chômage	38
10.1.	Chômage d'œuvre qualifié.....	38
10.2.	Les femmes au foyer.....	39
10.3.	Le marécage d'inégalité stagnante	40
11.	Le chômage féminin.....	40

Partie pratique

Chapitre IV : Représentation de l'organisme d'accueil

1.	Prestation de la direction d'hydraulique de Bejaia.....	44
1.1.	Cadre légal d'organisation et de fonctionnement.....	44
1.2.	Les services	45

Chapitre V : Analyse et interprétation des données

1.	Les caractéristiques personnelles de la population d'étude	48
2.	L'analyse des données concernant la première hypothèse	52
3.	L'analyse des données concernant la deuxième hypothèse	57
4.	Discussion et interprétation des résultats.....	62

Conclusion

Liste bibliographique

Les annexes

Introduction

La femme et le travail est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre car le statut de la femme a changé à travers les siècles et diffère d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre.

Les femmes ont toujours travaillé et ont toujours été nombreuses à le faire. Contrairement aux idées reçues, le travail des femmes n'est pas d'origine récente et son développement n'a pas été linéaire. Son histoire met en évidence l'alternance de périodes favorables, durant lesquelles le statut et les droits des femmes progressent et évoluent.

Cependant, chacun sait que la place des femmes dans le monde du travail n'a pas été reconnue avant longtemps. Ainsi, à l'aube de la période de révolution industrielle, elles étaient encore invisibles, cantonnées à leur image femme idéale, identifiée à la maîtresse de maison, mère et éducatrice des enfants.

Depuis les débuts de l'industrialisation et l'entrée dans l'ère Moderne, leur image évolue. Les femmes commencent à occuper d'autres postes que ceux qui leur étaient traditionnellement réservés. Néanmoins, les femmes conserveront toujours les tâches les plus ingrates, les plus mal payées et les moins prestigieuses, au détriment des hommes. Leurs conditions de travail vont se détériorer progressivement et jusqu'au milieu du XXème siècle elles n'occuperont encore que les secteurs productifs les plus marginaux.

La crise économique, des deux dernières décennies, a facilité cette insertion, en même temps qu'elle en a résulté de force d'appoint, les femmes sont devenues partie intégrante de la population active et leur apport dont la question du budget du ménage est devenu de plus en plus considérable.

Pareillement, et conjointement, les structures familiales ont du mal à évoluer, l'émergence de la femme dans l'espace public, par le biais de l'activité rémunérée suscite encore de nombreuses interrogations, relatives aux normes et aux valeurs qui régissent les rapports sociaux.

Notre travail est intitulé, le changement des comportements d'activité féminine et la crise d'emploi en Algérie. Cependant, pour élaborer une étude de ce thème on est sensé de tracer un plan de travail convenable. Au premier lieu nous avons cité les deux parties traitées dans cette étude : une partie théorique et partie pratique.

Partie théorique qui se compose a son tour trois chapitres :

Le premier chapitre : consacré au cadre méthodologique de la recherche dont il illustre les raisons de choix du thème et objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, définition des concepts, ainsi que la méthodologie de recherche et les études antérieures.

Le deuxième chapitre : Nommé femme et emploi, dont on a exposé l'évolution du travail des femmes, selon les différentes époques précisément transmutation du travail des femmes en Algérie, et son accès au travail entre conditions et contraintes puis on a présenté le changement des comportements d'activité féminine en Algérie.

Le troisième chapitre: consacré au chômage dans lequel nous avons présenté des généralités sur le chômage ainsi que ces spécificités, ensuite on a donné un aperçu sur le chômage en Algérie, l'ensemble de ces causes ainsi que ces effets suscités.

La partie pratique qui se compose de deux chapitres :

Le premier chapitre consacré à la présentation du l'organisme d'accueil : La direction d'hydraulique de la wilaya de Bejaia.

Le deuxième chapitre l'autre repose sur l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

La recherche sera achevée par l'élaboration d'une conclusion finale, la liste bibliographique et puis les annexes.

Partie théorique

Chapitre I

Cadre méthodologique
de la recherche

Tout travail scientifique comporte une question de départ et une problématique, qui est la formation d'une question en proposant des hypothèses qui sont autant des propositions provisoires, des réponses, qui seront vérifiées sur le terrain.

Cette problématique est en suite confrontée au terrain, qui exige d'adopter une méthode et déterminer les techniques de recueil des informations, afin de répondre aux objectifs de l'étude.

Ces points constitueront le plan de notre travail dans ce premier chapitre qui est d'ordre théorique, il est composé d'un chapitre consacré pour le cadre méthodologique de la recherche qui illustre : les raisons de choix du thème et objectifs de la recherche, la problématique, les hypothèses, définition des concepts, la méthodologie de recherche, la population d'enquête, les difficultés rencontrées et les études antérieures.

1. les raisons et les objectifs du choix du thème

1.1. Les raisons du choix du thème

Notre choix de travailler sur le thème de « Changement des comportements d'activité féminines et la crise d'emploi en Algérie » est motivé par les raisons suivantes :

- Donner un aperçu sur la crise d'emploi et l'efficacité des solutions proposées par l'Etat.
- Expliquer les raisons de l'accès massif des femmes, durant ces dernières années, à des domaines qui ont été strictement réservés aux hommes.
- Comprendre les mutations que connaît le statut de la femme Algérienne.

1.2 Les objectifs de la recherche

Les objectifs de notre recherche se résument comme suite :

- Avoir une expérience sur le monde du travail.
- Acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de la sociologie du travail particulièrement le travail des femmes en Algérie.
- Présenter les éléments qui ont contribué au changement.
- Illustrer le processus du développement de statut de la femme à la lumière de l'évolution du travail.
- Vérifier les hypothèses selon lesquelles on démontre le changement des comportements d'activité féminines en Algérie.

3. La problématique

Les différentes recherches en sciences sociales affirment souvent que le développement d'une société se mesure au degré d'implication de ses femmes. L'émergence des femmes dans l'espace social et politique, la question de l'entrepreneuriat féminin devrait être posée dans le cadre de la problématique du développement et de la transformation générale de la société, étant au sein du carrefour de la pluridisciplinarité entre la psychologie et la sociologie du travail.¹

Il y a eu ces deux dernières décennies un afflux massif des femmes sur le marché du travail partout dans le monde. On trouve désormais de plus en plus femmes dans des postes au service de la collectivité et un nombre croissant de pays adoptent des politiques d'égalité des chances pour inciter les femmes à rejoindre le marché du travail et pour leur en donner cette possibilité.

Dans le monde entier, la présence des femmes sur le marché du travail augmente. Une proportion de plus en plus importante de la main d'œuvre est composée de femmes². Pour l'Algérie, tout autant que les hommes, les femmes disposent en effet, de toutes les capacités requises pour l'exercice d'une activité marchande. La participation de la femme à l'activité économique demeure très en deçà de ce qu'elle aurait pu être.³

L'évolution de la part de la population féminine dans la population active demeure très lente⁴. Rares sont les travaux qui se sont intéressés aux déterminants de l'emploi

¹ MEBTOUL Abderrahmane, *Place de la femme dans le monde du travail et de l'entrepreneuriat* (l'expérience Algérienne), 8Novembre2010, MIDI quotidien nationale d'information, Edition de 25 Mars 2013.

² Les femmes représentent 56 pour cent de la main d'œuvre mondiale, ce chiffre atteint 71 pour cent en Amérique du Nord, mais seulement 32 pour cent au Moyen Orient et en Afrique du Nord. On constate donc des inégalités dans le monde. Dans la région du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, le travail des femmes est accepté, mais il n'est pas pris en compte dans les chiffres sur la main d'œuvre.

³ SOUABER Hassan, *activité féminine en Algérie. Réalité et perspectives*, revue de l'office national des statistiques, p19.

⁴ De 4,3% lors du premier recensement général de la population et de l'habitat de l'Algérie indépendante réalisé en 1966, la part des femmes dans le total des actifs n'est que de 17,5% en 2004. En 2004, les femmes ne représentent que 17,5% de l'ensemble de la population active, 17,4% du total des occupés et 18,1% des demandeurs d'emploi. Le taux d'activité est 14,9% pour les femmes alors qu'il est de 69,1% pour les hommes. Autrement dit, seulement près de 15 % des femmes en âge de travailler, sont réellement actives.

Dans les années 1960-1980, malgré l'orientation socialiste appuyée de son économie et une propagande valorisant l'émancipation par l'éducation et le travail, n'a pas réalisé de progrès significatifs en matière d'accès des femmes à l'emploi durant cette période.

féminin du côté de la demande de travail, c'est-à-dire de l'offre d'emploi émanant des entreprises et de l'administration. Pourtant, l'emploi féminin occupe une place très spécifique dans cette demande.¹

En 1988-1989, sous la pression de fortes tensions sociales et politiques, l'Algérie s'est engagée dans un vaste programme de réformes économiques et politiques. Plus tard, avec les réformes économiques et la reconnaissance du chômage, l'irruption spectaculaire d'un chômage féminin, plus important en proportions que l'emploi, l'économie d'algérienne n'a pas été traitée par les économistes des institutions financières internationales comme une économie en transition, mais comme une économie en développement.²

Toujours est-il que cette dimension, si elle fut bien prise en considération par la première génération de réformes (initiées dès 1985 mais mises en œuvre surtout en 1988-1990), fut largement ignorée par la suite, notamment avec l'application du modèle standard d'ajustement structurel (1994-1998).³

Cela est encore plus vrai concernant le travail féminin. Notons que cette propagande productiviste a fait illusion, et que l'on parlait à l'époque d'une extension du travail féminin. Même des travaux universitaires reprenaient ce thème à leur compte malgré l'évidence des statistiques qui révélaient que l'Algérie était l'un des pays au monde où les taux d'activité féminine étaient les plus bas.⁴

Il faut rappeler que dans le régime socialiste, le chômage n'était pas reconnu officiellement et était quasiment absent des statistiques. Le système devait assurer le plein emploi, ce qui était d'ailleurs un des arguments pour prouver la supériorité du socialisme sur le capitalisme. Les statistiques comptabilisaient bien les demandeurs d'emploi, mais leur nombre était bien en deçà de refléter l'importance du sous-emploi. En l'absence de politiques en direction des chômeurs, ceux-ci n'avaient aucune raison de se déclarer et les agents recenseurs ne les incitaient pas à le faire. Cette dissimulation du chômage dans les

¹ TALAHIT Fatiha, *Algérie emploi des femmes en transition*, conférence internationale « inégalité et développement dans les pays méditerranéens » université de GALATARASAY, 21-23 mai 2009.

² TALAHIT Fatiha, *Alegria female employment in transition*, CEPN-université paris13, P12.

³ Op.cit p16.

⁴ Ibid. p 13.

statistiques se traduisait par un gonflement des inactifs, parmi lesquels les femmes au foyer.¹

Ce qui se passe, et c'est encore plus net pour les femmes, c'est que le chômage augmente plus vite que l'emploi. En d'autres termes, le désir de travailler, l'offre de travail féminin augmentent plus vite que la demande des entreprises et de l'Etat, principaux pourvoyeurs d'emplois pour les femmes (services et administration).

Suite a l'élaboration de notre problématique, a dire dans ce sens que la femme algérienne et que malgré qu'elle souffre de la punerie du chômage, il est nettement remarquable qu'elle a réalisé des progrès importants en matière d'accès au marché du travail, ce qui suscite nous question suivantes :

- Quelles sont les facteurs qui ont contribué au changement des comportements d'activité féminine en Algérie ?
- Quelle est sa part dans le marché du travail, dans un pays qui souffre d'une crise d'emploi ?

4. Les hypothèses

Suite aux questions posées précédemment lors de l'élaboration de notre problématique nous proposons les deux hypothèses suivantes :

- La première hypothèse :
Le niveau d'instruction, l'ouverture de l'économie, l'encouragement de l'état, la scolarisation des filles, changement économique et culturelle...sont des facteurs qui ont soutenu le développement des comportements d'activités féminines en Algérie.
- La deuxième hypothèse :
La femme algérienne a atteint une place égale à celle des hommes dans le domaine du travail.

¹Ibid. p 12

5. Définition des concepts

5.1. L'emploi

Occupation rémunérée, plein emploi qualifié soit les facteurs de production ; travail, capital, soit le seul travail même avec le plein emploi, il existe une part de la population active sans travail de 1 à 2 pour cent¹. L'emploi est défini chez MARTINET et SILEM : dans le sens courant et micro-économique l'emploi désigne à la fois l'exercice d'une activité économique et le poste de travail, on dit ainsi pour un individu qui travail, il a un emploi ou il occupe un emploi quelque soit le statut de la personne (employeur, salarié, aide familiale). Dans le sens courant et macro-économique l'emploi est un élément de la conjoncture économique. De ce point de vue le volume de l'emploi s'appréhende par les statistiques des effectifs occupés et la durée réelle du travail. Dans le sens comptable, l'emploi est une utilisation des ressources en biens et services, dans ce cas le terme apparait souvent au pluriel il correspond au débit d'un compte .Dans le bilan les emplois correspondent à l'actif. ²

5.2. L'employabilité

D'après André Akon et Reine Anbert L'employabilité est liée bien évidemment d'une part au rationnement de l'emploi, d'autre part aux politiques d'embauche et d'emploi des employeurs, en fonction du type d'emploi (technicité plus ou moins grande, relation à la clientèle) études exigences de qualités professionnelles pour les tenir. L'amélioration des conditions de travail a entraîné l'employabilité des femmes développement de la formation socioprofessionnelle initial a provoqué le relèvement des acquis de niveau de formation et la fragilisation de la population sous formation d'une façon générale.³

5.3. La norme

Indissociables d'un ordre de valeurs qui dans chaque société oriente les comportements des acteurs et des acteurs et des groupes, les normes sont des règles qui régissent les conduites individuelles et collectives. Organisées en système, elles constituent un mode de régulation sociale étudié par les sociologues. Le respect des règles a d'abord été pensé, comme l'obéissance aux lois, en référence a l'autorité sociale qui s'impose dans

¹ GRAWITZ Madeleine, *lexique des sciences sociales*, 2000, p149

² MARTINET Alain-ch, SILEM Ahmed; *Lexique de gestion*, Edition, pays, 2000, Pp 173-174.

³ AKON André et ANBERT Reine, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert seuil, p181-182

la norme juridique. L'attente de sanctions positives et la crainte de sanctions négatives assurent, dans cette optique, le fonctionnement du système normatif.¹ La norme est définie chez Madeleine Grawitz ; règle par rapport à laquelle sont portés les jugements de valeur sur le vrai (épistémologie, logique) le bien (morale) le beau (esthétique) moyen statistique permettant de comparer les comportements, règles ou modèles de conduite propres à un groupe ou à une société donnée appris et partagés légitimés par des valeurs, et dont la non-observation entraîne des sanctions, les définissent le comportement approprié ou attendu dans la vie sociale. Elles sont inséparables de l'activité de régulation qui les crée et les maintient, leur appropriation (apprentissage et intériorisation) au cours de la socialisation incluent non seulement la connaissance de la prescription en elle-même mais aussi la marge de variation (variance) qu'elles comportent toujours leur affaiblissement ou leur incohérence est source d'anomie. Anomie, Conformité, Déviance et Criminalité, Régulation sociale, Socialisation.²

5.4. La représentation

L'idée de représentation collective a été introduite avec celle de conscience collective, par Durkheim on ne soutient plus aujourd'hui l'existence d'une telle conscience transcendante aux individus mais on reconnaît l'importance d'idées, croyances, valeurs, s'imposant aux hommes et que nous appelons culture.

Théorie de la représentation : fondée sur le principe de la souveraineté nationale et générale ne peut exister s'exprimer que par ses représentations désignées par l'élection³. D'après la définition de Bourdieu et Passeron, de la représentation collective : l'analyse des représentations collectives ne se confond pas nécessairement avec l'analyse de la dimension cognitive du social, qui concerne en principe le seul niveau des représentations individuelles, même si les deux sont étroitement liées. La grande et difficile question est de savoir si les représentations collectives, qu'on peut définir approximativement comme des croyances et des valeurs communes à tous les membres d'une société, constituent ou non un niveau autonome par rapport aux représentations individuelles (ce qu'auraient pensé Durkheim 1912 ou Lévy-Bruhl 1910 et 1949 ou, à l'époque contemporaine, M.Foucault 1966) ou si ce n'est qu'une façon métaphorique de parler, commode en certains contextes mais au bout du compte, trompeuse puisqu'il n'existe, empiriquement constatables que

¹BOUDON Raymond, et autres, *Dictionnaire de sociologie*, 2005, p.163

² GRAWITZ Madeleine, *lexique des sciences sociales*, Edition Dalloz, Lyon, 2000, p.235

³ Op.cit. p. 149

des individus avec des croyances personnelles (ce qu'auraient pensé Tarde, 1895, Pareto 1916 ou Weber 1986,1990 et siege de processus de reproduction¹

6. La méthodologie de recherche

Pour la réalisation d'une recherche, il faut utiliser une méthode et une technique adéquate au thème de recherche.

6.1. La méthode utilisée

Dans le but d'atteindre l'objectif de la recherche et de vérifier les hypothèses de travail, on a opté pour la méthode qualitative qui s'avérait la plus adéquate à notre thème de recherche, elle est liée à la nature de notre sujet qui visait la compréhension du changement des comportements d'activité féminines, et la crise d'emploi en Algérie.

6.2. La technique utilisée

Dans notre travail on a adopté la technique d'entretien dans le but de recueillir des données qualitatives, auprès des femmes qui travaillent qui nous ont donné des informations concernant notre recherche. Dans la mesure où la population est restreinte, cette méthode est le meilleur moyen pour recueillir énormément de faits qui nous ont servi dans la réalisation de notre étude.

Pour cela, nous avons élaboré un guide d'entretien, subdivisé en deux axes principaux, dont le premier comporte un ensemble de questions sur les facteurs d'emploi de la femme, le second concerne l'égalité homme et femme dans le monde du travail.

6.3. L'analyse thématique

Après avoir rassemblé les informations nécessaires auprès des enquêtés on est passé à l'analyse de contenu des entretiens, une analyse thématique, qui est une obligation dans l'analyse qualitative, l'analyse thématique constitue un approvisionnement pour notre recherche, et nous permet le traitement des propos de notre étude.

¹ BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean Claude, *Dictionnaire en sociologie*, Edition minuit, Paris, 1970, p199

7. La population d'enquête

Vu l'objectif de notre recherche, nous avons procédé à une méthode d'échantillonnage non probabiliste. A cet effet, le choix de notre population d'étude s'est effectuée à l'aide des « réseaux de connaissances », qui nous a mis en contact avec ses femmes occupant des postes au sein de la Direction des eaux et qui nous ont facilité l'accès à l'information. L'ensemble de ces réponses récoltées auprès de nos enquêtés, nous permettra de jumeler ces énoncés sous forme de boule de neige. En effet, ces affirmations seront les plus représentatives sur l'accès des femmes au monde du travail.

8. Les difficultés rencontrées

Nous voulons signaler certaines limites que nous avons pu détecter durant notre recherche, dont la plus importante reste toujours sur le temps restreint accordé à notre enquête de terrain, car on a voulu avoir une période de recherche plus large pour pouvoir approfondir. La seconde difficulté réside dans l'organisation des rendez-vous avec les interviewées.

9. Les études antérieures

Parmi les études qui semblent être plus proches de notre thème de recherche on peut citer :

9.1. Les études portant sur le travail des femmes

9.1.1. Les études internationales

- « FOURCADE BERNARD » dans son étude Les observatoires de l'emploi et de la formation professionnelle au Maghreb : une possible émergence ?, affirme que les pays du Maghreb ont pensé d'améliorer les connaissances en matière du marché de l'emploi, vu la mondialisation et le libre échange du marché mondiale mais il signale trois difficultés principales à mentionner, la faiblesse des données de base sur l'emploi sur tout avec l'occupation de l'emploi informel d'une place importante dans l'économie. La question du chômage et sous emploi et donc la difficulté de déterminer le taux de chômage réel, la faiblesse des services publics de l'emploi et des politiques actives de l'emploi : deux organismes CNAS doté de moyens financiers importants, alors que pour, ANEM est un réseau faiblement équipé de ressources humaines qualifiées et moyen matériel. A noter aussi la question de l'auto-emploi ou le pré-noté est donnée à calculer le nombre de bénéficiaire que de mesurer son effet économique et politique. La difficulté de l'approche partenariale

manque d'un réseau institutionnalisé de coordination entre organisme de production d'information et les décideurs de système formation.

- « MARUANI Margaret », dans son étude travail et emploi des femmes, la découverte, paris 2003 ; elle a montré la situation contradictoire des femmes sur le marché du travail, et la place des femmes dans le salariat ainsi que dans le travail professionnel inégalitaire. Féminisation du salariat, progression des scolarités féminines, homogénéisation des comportements d'activités masculins et féminin ; tous les ingrédients sont là pour que s'enclenche un processus de réduction des inégalités professionnelles. Mais l'observation des faits et de chiffres invite à un constat tout différent ; en matière de salaires et de carrière, les inégalités le plus traditionnelle résistent, en même temps que le contraste entre les transformations de l'activité féminine et la stagnation de l'inégalité.

9.1.2. Les études Algériennes

- L'étude de « Marie-France GRANGAUD », militante des droits des femmes et consultante auprès du CIDDEF (Centre d'Information et de Documentation sur les Droits de l'Enfant et de la Femme), aborde les discriminations dans le monde du travail en Algérie, à travers une étude réalisée. Expose les conclusions de l'étude du CICCEF énumère, les facteurs favorables au travail des femmes. D'abord la scolarisation de plus en plus poussée des filles : deux tiers des universitaires sont des femmes. Elle souligne les facteurs démographiques favorables : recul de l'âge moyen au mariage (31 ans pour les filles en 2011), réduction du nombre d'enfants (moins de 3 en 2011 contre 7 en 1980), célibat féminin plus fréquent. Mais aussi des textes non discriminants en matière de formation et de travail, de protection sociale. (Salima TLEMÇANI, Publié dans El Watan, 30 - 10 - 2012).
- « KAID TLILANE Nouara » dans son étude intitulé de l'emploi des femmes en Afrique du nord : un enjeu clé pour le développement » a proposé une étude détaillée sur la représentation des femmes sur le marché du travail on se reposant sur des critères bien précis on donnant une analyse de la transition démographique, et la dynamique du marché de l'emploi aussi on s'appuyant sur la question de l'emploi des femmes dans les pans dont elle a analysée l'évolution des indicateurs du niveau de formation la capacité et la représentation des femmes et

développement. Elle résulte qu'en Algérie, les femmes sont de plus en plus demandeuses d'emploi en raison : d'une part des effets des difficultés économiques sur les conditions de vie des populations algériennes, du chômage élevé et durable des hommes, de la participation de la femme à la lutte contre la pauvreté au sein des ménages des femmes, et d'autre part, l'amélioration du niveau d'instruction des femmes et le nombre de plus en plus élevé de diplômées. (Musette Mohamed Saib. Hammouda Nacer Eddine, la question de l'emploi au Maghreb central, 2006).

- « BOUYACOUB AHMED » dans son étude *Emploi et croissance en Algérie de 1990-2003*. IL a parlé de l'évolution du marché de travail par rapport aux paramètres économiques aussi démontrer les nouvelles caractéristiques de ce dernier, Ahmed BOUYACOUB entame la recherche en illustrant tout les points essentiels : la question de l'emploi en 2003, les principales caractéristiques de l'emploi, les performances économique. MUNETTE Mohamed saib. HAMMOUDA Nacer Eddine, la question de l'emploi au Maghreb central, 2006).
- L'étude de « ABROUS Dahlia », *L'honneur face au travail des femmes en Algérie*, l'harmattan, paris 1989 ; elle a touché un point essentiel dans lequel elle montre la position de la femme dans le contemporain et les changements effectif ainsi que son émancipation et sa confrontation au réel.

9.2. Les études portant sur le chômage

9.2.1. Les études internationales

- « FRANÇOISE MILEWSKI » Économistes à l'OFCE (L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques), dans son étude *Chômage et emploi des femmes dans la crise en France* explique notamment que « les ajustements qui se sont opérés sur le marché du travail des femmes et des hommes ont été différents. Le chômage des femmes a augmenté plus tardivement et moins fortement que celui des hommes, mais si l'on observe le chômage de ceux et celles qui ont une activité réduite, ce n'est plus le cas. Et c'est aussi du côté de l'emploi qu'il faut regarder les effets de la crise. Le taux d'emploi à temps partiel des femmes a progressé. C'est une forme de sous-emploi. Les effets de la conjoncture ont ainsi renforcé les tendances structurelles déjà à l'œuvre.

- « MARTINE MILLER ».étude récente, embarque l’histoire du chômage à partir de celle des institutions du service public de l’emploi, relève le rôle de l’agence(ANPE) dans l’organisation du marché du travail. La recherche fixait au centre l’analyse des normes, des règles et institutions qui régissent le chômage et les chômeurs. Cette réflexion a permis de rompre avec les présupposés selon lequel le chômage est une donnée purement économique. Elle a du fait met la sociologie en position de réfléchir a la production du chômage tout autant qu’a ses effets.

Chapitre II

Femmes et emploi

Dans ce chapitre, nous essayerons de dresser un panorama de l'évolution du travail des femmes, selon les différentes époques. Nous nous appuyons sur la transmutation du travail des femmes en Algérie, et son accès au travail entre conditions et contraintes puis on présentera le changement des comportements d'activité féminine, enfin les différents type de marché du travail des femmes.

1. Evolution du travail des femmes

Lorsque les femmes exercent la même activité que leur mari, la tendance était de les classer sous la profession de celui-ci. Ainsi, pour les femmes, toute activité effectuée à domicile et ne donnant pas lieu à une rémunération (comme pour les femmes d'agriculteurs, par exemple) pose problème car il était impossible de déterminer si « *la part qu'elles prennent à l'exploitation est notable ou insignifiante* ».

De plus, les femmes cumulent les activités et, dans les recensements, seule l'activité principale est retenue.

Dans le cas où les femmes exerçaient une profession distincte de celle de leur mari, là encore, des problèmes se posent. En effet, la notion de profession se réfère plutôt au modèle du travail masculin. Les femmes ont souvent, à cette époque, plusieurs activités. Seule la profession principale étant retenue, tous les petits métiers sont négligés lors des recensements.

Maintenant que ces notions ont été redéfinies et que l'on sait les difficultés de classement du travail des femmes, on peut s'intéresser aux activités féminisées selon les différentes époques.

1.1. Au moyen âge

Les femmes ont toujours travaillé, depuis la nuit des temps, au moyen âge, par exemple, les femmes aident leur époux, agriculteur, artisan ou commerçant, conversent, bien sur, qu'elles s'occupent du foyer et des enfants. Mais à coté de ce travail domestique, il existe déjà, aussi, des métiers réservés aux femmes : fileuse, couturière, sage femme,...etc.¹

Des le 13^{ème} siècle les femmes exercent divers métiers « Médecin, meuniers,...etc. » leur progressive exclusion des métiers prestigieux et rémunération annonce la remise en

¹ Microsoft Encarta, *travail des femmes*, cd, 2009.

cause de cette relative liberté, consacrée par la nature des rapports entre femmes et hommes.

A la fin du moyen âge, les femmes sont peu à peu, évincées du travail artisanal, à cause de la concurrence qu'elles créent, une loi fut même créée en 1688 par Adrian Beier : cette loi interdit aux femmes d'exercer une activité artisanal.¹

1.2. La renaissance

La renaissance est le nom donné au vaste mouvement philosophique, culturel et artistique qu'a connu l'Europe à partir 15ème siècle à la fin de 16ème siècle, le travail des femmes a beaucoup évolué au cours des siècles. Cantonné pendant longtemps au sein du foyer, le travail féminin s'est de plus en plus rapproché de celui des hommes, et cela pour des raisons différentes, comme le développement des idées, le passage du travail de la notion classique à l'industrie, et la promotion des droits de la femme.

Au 18ème siècle, les femmes peuvent exercer dans des façons indépendante dans des coopérations mixtes, les femmes ont librement accès à la maîtrise et forment des apprenties, mais elles sont souvent exclues de la corporation, qui reste alors aux mains des hommes², à défaut d'une domination politique par l'homme.

A la campagne comme à la ville dans les familles dénouées de bien, la femme se livre à multiples activités dans l'usage et dans d'autres activités ne concerne que le sexe féminin.³

1.3. La Première Guerre Mondiale

La grande guerre a été perçue, par les contemporains comme une période de bouleversement de la place des femmes dans la société.

En quatre ans et demi, huit millions d'hommes sont mobilisés, soit plus de 60% des actifs, qu'il s'agit de remplacer la part des femmes par mille personnel de l'industrie et du commerce passe de 32% à la veille de la guerre à 40% fin 1917 ; elle atteint la moitié des actifs.

Pourtant depuis les années quatre-vingt, la plupart des historiens s'accordent à considérer que les années 1914-1919 ont constitué une parenthèse qui n'a pas affecté

¹ DUBY Georges, PERROT Michelle, *Histoire des femmes*, le moyen âge, Edition Plon 1990, p 317.

² BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Edition de la Découverte, Paris, 2000, p 9

³ MARINANI Margaret, *Travail et emploi des femmes*, Edition la Découverte, Paris, 2003, P 78.

durablement la condition des femmes : à la fin de la guerre, on assiste à un reflux de l'activité féminine et à un renforcement des rôles traditionnels d'épouse et de mère¹

1.4. Entre les deux guerres

Les trois premiers quarts du 20^{ème} siècle ne sont pas très déterminants pour l'évolution de la condition féminine et/ou, d'une guerre à l'autre, les changements ne sont en rien articulés dans des réformes profondes qu'a connu le monde.

Des exemples en témoignent en 1919, les travailleuses, appelées à faire fonctionner le pays pendant la guerre, sont renvoyées dans leurs foyers avec la consigne de repeupler la France.

Notons que c'est entre 1921 et 1926, l'activité féminine baisse de huit points, il ne s'agit jamais que de 332.000 femmes sur 7,2 millions, ce qui est peu ; de plus, au recensement de 1931, on enregistre déjà 87.000 actives supplémentaires.

Il suffit pour s'en convaincre de regarder les chiffres des recensements : entre celui de 1911 et celui de 1921, le nombre de femmes recensées sur le marché du travail ne bouge pas : 7.217.000 en 1911, 7.213.000 en 1921.²

1.5. La fin du XX^{ème} siècle : entre égalité et inégalités

A la fin du XX^{ème} siècle, les comportements des hommes et des femmes en matière d'activité professionnelle se sont fortement rapprochés. Le travail discontinu, qui était une spécificité féminine, devient de plus en plus rare.

La hausse de l'activité professionnelle des femmes, déjà visible au cours de la période précédente, s'accroît au cours des années soixante-dix l'augmentation des taux d'activité se produit à tous les âges, se traduisant par une contribution de plus en plus importante des femmes à la population active.³

¹ BATTAGLIOLA Françoise, op.cit. 51

² Et les guerres, *L'impact de la guerre sur la femme. L'entre deux guerres*, 06-05-2008, in <http://tpe.stefcecile.parite.pagesperso-orange.fr/guerreentre2.htm>, consultée le 12/03/2013

³ BATTAGLIOLA Françoise, op.cit. p 91

1.5.1. Vers l'égalité professionnelle

Alors que l'obtention d'un diplôme est la clé qui permettait d'obtenir un emploi et de faire carrière, on observe la prolongation de la scolarité des jeunes, et notamment des filles. Alors que celles-ci ont dépassé les garçons dans l'obtention du baccalauréat, on constate qu'elles s'orientent (ou sont orientées) dans les filières traditionnellement féminines (filières littéraires ou tertiaires). La mixité des métiers n'est donc pas atteinte, malgré l'augmentation du nombre de filles scolarisées.

En ce qui concerne le nombre de femmes dans les professions supérieures, il augmente avec la progression de la scolarisation des filles. Les modes de recrutement des écoles jouent un rôle important dans l'augmentation de la place des femmes dans les professions supérieures : le recrutement reposant sur les performances scolaires favorise les filles.

1.5.2. Des inégalités qui se creusent

Aujourd'hui, les inégalités concernent moins les différences entre emplois féminins et emplois masculins, mais on observe qu'un fossé se creuse entre les femmes, elles-mêmes. Les inégalités ne se mesurent pas simplement en termes de qualification et de salaire, mais aussi en termes d'accès au marché du travail et du type d'emploi.

L'emploi à plein temps, en contrat à durée indéterminée, offrant une grande stabilité, est de plus en plus remplacé par d'autres types d'emplois, plus précaires. Ce sont les femmes, et parmi elles les moins diplômées, qui sont le plus touchées par le sous-emploi et/ou les emplois précaires. Emplois partiels rimant avec salaires partiels, les nouvelles formes de travaux engendrent l'apparition de « travailleuses pauvres »¹

2. Transmutation du travail des femmes en Algérie

2.1. Processus de l'accès de femme au travail

Les femmes algériennes avaient entamé le chemin de travail, et/ou on trouvé le nombre des femmes occupées a pris une évolution remarquable. Et d'après BENNOUNE

¹ BATTAGLIOLA Françoise, op.cit. p34.

Mahfoud : *cette évolution est résultat de l'instruction des femmes, l'urbanisation et processus de développement*¹.

Les femmes algériennes se multiplient dans le milieu professionnel jusqu'à rivaliser avec d'autres espaces réservés à l'homme, cela grâce à leur courage et leur défiance aux mentalités rétrogrades, ainsi *elles sont arrivées à briser sans complexe les tabous qui jusque là étaient sacrés, elles se prennent en charge tout en modifiant leur statut dans lequel on voulait les confiner*².

La situation de la femme algérienne commence à s'améliorer en instituant la liberté et l'égalité des deux sexes, la suppression des comportements discriminatoires et la recherche des droits de la femme, leur accès aux études supérieures et l'égalité dans la vie professionnelle, car *le marché du travail est une famille conçue comme une association volontaire d'individus égaux*³.

Brièvement, l'évolution du statut de la femme algérienne, sa fréquentation du monde extérieur par la scolarisation et l'accès au travail salarié, est la conséquence du changement social introduit dans la société algérienne.

2.2. L'Algérie entre les deux guerres

La participation des femmes, sous les formes les plus diverses au combat politique ou militaire pour la libération nationale a eu pour résultat des avancées importantes, dans leur place dans la société après l'indépendance.

À l'époque coloniale peu de femmes travaillaient, de toute façon le chômage massif était la règle dans une société où toute la richesse appartenait aux « cent seigneurs » soit pour les hommes ou pour les femmes, parmi les femmes rangées par le recensement 1951 dans les catégories des occupées, plus d'un million d'entre elles étaient classées comme « aide familiales » agricoles, cette rubrique permettait de masquer l'étendue du chômage en considérant comme « occupée » la femme qui traite une chèvre ou ramasse les œufs de poules ! En novembre 1954, il n'y avait en réalité que 30 000 femmes qui exerçaient une activité économique hors de l'agriculture, encore fait-il préciser que 24 000 d'entre elles

¹ BENNOUNE Mahfoud, *Algérie victimes d'une société néo-patriarcale*, étude socio anthropologique, Edition MORINOOR, Alger, Algérie, 1999, P 86.

² BENATIA Farouk, *Le travail féminin en Algérie*, SNED, Alger, 1970, P 34.

³ Tpe.Stefcecile.Partie.Pageperso-orange.f/ guerre2emgm.htm, page consultée le 12/03/2012.

étaient des femmes de ménage ! Voilà le bilan positif de la colonisation pour les femmes algériennes.¹

2.3. L'Algérie après l'indépendance : les enjeux des politiques

Aujourd'hui, les femmes algériennes qui représentent 16,282million sur 32,906 million d'algérien, soit un pourcentage plusieurs défis et entrer dans le monde exclusivement au homme.

Des années après l'indépendance de l'Algérie, on constate des mouvements féministes, qui commencent à se manifester.

La première fois a été en 1979 et cela par a une manifestation des femmes devant l'assemblée populaire Nationale contre l'adoption du projet de code de la famille. Suivi par la constitution de la première association indépendante de femme : les collectifs des femmes indépendantes de l'université d'Alger le 8 mars 1979.

Les années 80 ont été elles aussi mouvementées par la publication du premier manifeste des femmes en Décembre 1981 et de la premier association pour l'égalité devant la loi, des hommes et des femmes (qui est la premier association de femmes reconnue officiellement). en 1989. Mais il ya lieu aussi de souligner que la dernière décennie du vingtième siècle a connu des contestations sans précédent du mouvement féministe, premièrement par la création de plus de 15 associations de femmes a partir de 1990, ajoutant a cela la création, en vu de la conférence mondiale des femmes a Pékin, du collectif Maghreb. « Adaptation de cent mesures et dispositions pour une codification maghrébine égalitaire du statut personnel et de la famille. » en 1993. Suivi par la participation a Pékin au parlement symbolique des femmes ; adoption de 1000 mesures en faveur des femmes, son objectif est la séparation entre le religieux et le politique en 1995. L'année 1996 a connue la rencontre libérale entre le gouvernement et l'association de femmes.

Enfin en 2000 le combat pour la démocratie et pour les droits des femmes, un combat unique et invisible²

¹ AMAR Nadir, *Droit des femmes en Algérie*, samedi 6 mars 2010, in <http://www.alger-republicain.com/spip.php?article230>, consulter le 21-02-2013.

² KHODJA Souad, *Nous les Algériennes, (la grande solitude)*, Casbah, Alger, 2002, p 98.

3. L'accès de la femme au travail entre conditions et contraintes

3.1. L'étude des conditions féminines

Le travail de femme est resitué dans le contexte d'une société où les différences sociales, entre les sexes sont (fortement) imposées, cadrées et marquées soulignons la spécificité islamique-culturelle religieuse et sociétale, de statut des femmes dans les sociétés musulmanes, n'oublions pas que les traditions les représentations et les pratiques sociales de la construction de la société algérienne influencent fortement de la place des femmes dans cette société. Des travaux relativement nombreux portent sur la condition féminine au Maghreb et en Algérie, très peu d'informations existent sur l'importance de l'activité féminine salariée, sur les types d'activité, existent sur la place des femmes sur le marché du travail, sur les représentations sociales du travail féminin. L'impacte du travail salarié féminin. Et la vie familiale a été étudiée, il y a une dizaine d'années dans le cas des femmes employées et mariées Algériennes. Les motivations relevées des femmes à travailler sont prioritairement de l'ordre des besoins économiques, un des effets de l'activité salariée des employées serait d'accroître leurs marges de manœuvre et leurs possibilités de décider dans le cadre conjugal et familial comme expliqués.

Poussées par les contraintes économiques, les femmes travaillantes ont à gérer plusieurs logiques parfois antagonistes entre traditions et modernité, entre logiques parfois communautaires et logiques individuelles elles doivent selon nous créer une articulation originale et spécifique entre plusieurs mondes sociaux. Dans ce contexte social et économique, les femmes chefs en plus, ont directement à négocier et à affirmer une place nouvelle et d'affirmer de responsable de l'entreprise, dans la société Algérienne. Elles ont à développer en personnels spécifiques.

La femme recrutée dont ces qualités considérées comme liées à sa condition de femme (docilité, encadrement, d'autres femmes), mais aussi pour ses compétences professionnelles, auquel cas, elle est en concurrence avec les hommes. Le poids des réseaux familiaux et sociaux reste fort pour ces recrutements. La condition de femme est aussi un frein à son recrutement (traditions, représentations sociales et mentalités, organisation du travail notamment dans le secteur industriel.

3.2. Les contraintes d'accès de la femme au poste important :

- Les coutumes et préjugés : les femmes en zone urbaine qui citent principalement cet obstacle à l'égalité et la promotion féminine. Les femmes de zone rurale subissent ce poids qui les écrase, mais sont précisément tors écrasées pour s'exprimer et déclarent qu'elles ne savent pas « pourquoi les femmes accèdent difficilement à des postes importants »
- L'oppositions des hommes : lorsque nous verrons le point de vue masculin au sujet du travail professionnel de la femme, il apparaîtra que les femmes ont raison et que l'opposition des hommes à leur entrée dans la vie publique et professionnelle est réelle et très résistante, même si qu'il ya ceux qui permet le contraire.
- Le manque d'instruction : ce facteur est signalé également très souvent par les femmes, que ce soit les femmes au foyer ou au travail, en zone urbaine ou rurale. Il est a remarquable que, pour les femmes en zone rurale, c'est de loin le facteur le plus important qui s'oppose à la promotion de la femme est loin d'être juste.
- L'infériorité de la femme : se sont surtout les femmes au foyer de zone urbaine et les femmes de bidonvilles qui tiennent des propos montrant qu'elles considèrent l'être féminin comme inférieur. Cela correspond à ce que les enquêteuses notaient pour les femmes en zone rurale : « ne sait rien...etc. »

A travers notre constat, on devine combien les préjugés de la société rendent tenace le mythe de l'infériorité de la femme, même en milieu féminin, les hommes développent, bien sur, beaucoup plus ce thème.

- La timidité et le manque d'initiative des femmes : c'est surtout les jeunes filles instruites de zone rurale, cela prouve la maturité de ces milieux féminins, qui cherchent en eux-mêmes la raison de leurs difficultés et non dans des obstacles extérieurs qui ne dépendent pas de soi-même.
- Les taches au foyer : rappelons que cette difficulté a été très peu citée par les femmes, même par les femmes au foyer dont pourtant toutes les journées y sont consacrées... lorsque les femmes donnent cette raison, c'est généralement sans commentaire : « le travail à la maison » ou « la maison et les enfants¹ »

¹ VANDEVALDE DAILLIER, *Femme Algériennes*, Edition N°140- /1980, Pp 194-197.

4. Changement des comportements d'activité féminine en Algérie

4.1. Développement de l'activité féminine

Finie l'époque où le travail de la femme se résumait au tissage, à la fabrication des objets en terre cuite ou bien à la couture. Aujourd'hui, et grâce à la volonté des Algériennes et à une législation plus au moins adaptée, la femme algérienne a réussi à relever plusieurs défis et à entrer par la grande porte dans le monde des affaires, un monde exclusivement réservé durant plusieurs décennies à la gent masculine. La femme, après plusieurs années de combat à côté de l'homme, a réussi à diriger aujourd'hui des dizaines de milliers de projets, assurant ainsi des milliers de postes d'emploi¹.

La directrice de la population et de l'emploi auprès de l'Office national des statistiques (ONS), Amel Lakehal, a estimé, que le niveau d'instruction universitaire constitue en Algérie, à l'instar des économies modernes et développées, un facteur décisif pour l'accès de la femme au marché de l'emploi. Grâce à une scolarisation massive des filles, un recul de l'analphabétisme et le nouveau paysage socio-économique, la femme algérienne est de plus en plus présente dans le monde de l'emploi. Mme Lakehal explique que la ventilation du taux d'activité, selon le niveau d'instruction et le sexe, fait ressortir que "le taux d'activité économique chez la femme est fortement corrélé à son niveau d'instruction". Les facteurs explicatifs de cette progression, selon cette responsable, se résument essentiellement à l'évolution notable de l'intégration de la femme dans le monde du travail, la scolarisation massive des filles, et l'arrivée sur le marché du travail de générations plus instruites.

Le nombre de femmes actives a triplé au cours des 20 dernières années et s'est multiplié par 12 par rapport à 1977 pour atteindre, vers la fin de 2011, près de 1 561 000. Il est passé de 5,2% en 1977 à 17,7% en 2011²

¹ DJOUZI Radia, *Algérie : Développement de l'activité féminine*, 12 mars 2007, in <http://fr.allafrica.com/stories/200703121080.html>, consulter le 08-03-2011.

² LE MAGHREB le quotidien de l'économie, *Femme et travail, Des obstacles subsistent encore*, 08-03-2011, in http://www.lemaghreb.com/?page=detail_actualite&rubrique=Nation&id=33814, consulter le 08-03-2013.

4.2. Les transformations des comportements d'activité : un basculement des normes sociales

Les femmes en âge de travailler constituent alors l'élément dynamique de la population active, alors que jusqu'aux années 60, les femmes s'arrêtaient de travailler entre 25 et 49 ans, elles continuent aujourd'hui de travailler. Pour cette tranche d'âge, 42 % des femmes continuaient à travailler en 1962, en 1998, elles demeurent 79 %. Il est désormais considéré normal de travailler, il est clair qu'il y a eu un basculement des normes sociales de l'activité féminine ; les femmes s'arrêtent plus fréquemment de travailler à partir du troisième enfant (49.6 % de femmes actives et ayant 3 enfants et plus).

Il faut ajouter que selon les pays et leurs tendances à des normes conservatrices ou non, les femmes s'arrêtent ou non de travailler, mais néanmoins on constate partout en Europe une double homogénéisation :

- Homogénéisation des comportements d'activités masculins et féminins : de plus en plus de femmes ont, comme les hommes, des trajectoires professionnelles continues, qui ne s'interrompent pas lors des maternités.¹

5. Les Types de marché du travail

Si la continuité de la vie professionnelle des femmes s'inscrit aujourd'hui comme une norme sociale dominante, ce qu'en supprime pas pour autant les inégalités de l'emploi liées au sexe, il s'avère aujourd'hui que de nouvelles modalités des disparités sont nées : la création de noyaux durs sur le chômage et de sous-emploi féminin ; solidement installés au côté des femmes d'inégalités déjà existantes : écarts salaires ; ségrégations.²

5.1. Le travail de la femme dans le secteur de la santé

Sans surprise, 80% des diplômés du secteur de la santé exercent dans ce domaine. Il n'en reste pas moins que 10% des médecins et près de 35% des autres professionnels de la santé se répartissent entre services publics, entreprises (médecins d'entreprise, pharmaciens d'industrie, notamment pharmaceutique).³

¹ MARUANI Margaret, *travail et emploi des femmes*, Edition la découverte N° 287, Paris, 2003, p 2.

² Ibid. P 97

³ Ibid. P 71

Les psychologues de distribuent pour un tiers dans le secteur de la santé « psychothérapeutes, maison de repos,... etc. », un tiers dans les services publics « notamment les PMS », et le reste dans les autres domaines « notamment la gestion des ressources humaines dans les entreprises ».

Dans plusieurs pays, les femmes constituent jusqu'à 75% de la main d'œuvre de secteur de la santé comme Jones et Catalan 1989 ont dit 1. La majorité des postes les mieux rémunérés, les plus prestigieux et les plus chargés de pouvoir, comme les postes de médecins et de directeurs, continuent cependant à être occupés par des hommes. Les femmes, par contre, ont tendance à assumer des rôles moins bien considérés et pauvrement rémunérés « où non rémunéré » bien qu'essentiels, et sont infirmières, sagefemmes, auxiliaires médicales et agents sanitaires communautaire ainsi, traditionnellement qu'assistance à l'accouchement.

5.2 Le travail de la femme dans le secteur d'éducation

La présence des femmes sur le marché du travail continue d'augmenter et se rapproche de celle des hommes. Ainsi le taux de participation de celles-ci dans le monde de travail, dépasse les 5% par en chez les hommes.

Le travail de la femme dans le secteur enregistrant : Une forte participation de la femme est le secteur de la santé, qui enregistre 50%, suivi de la justice, avec 22%, et de l'enregistrement, avec 20% du primaire au supérieur.

Le taux de femme travaillent dans le secteur public est supérieur à 61%.

Beaucoup de jeunes voient l'enseignement comme le débouché « naturel » des filières de lettres et de sciences, la perspective d'enseigner constituait d'ailleurs une motivation positive pour 36% des filles et 27% des garçons qui s'inscrivaient en lettre a la rentrée 2001, même si elle n'était pas du tout une motivation pour 35% des filles et 44% des garçons. En revanche, en sciences « sans compter l'informatique », il formait une motivation positive pour 14% des filles et 8% des garçons, mais n'était pas une motivation principale pour 62%, et 64% des garçons.

Dans les faits, pour l'ensemble des trois générations de répondants, l'enseignement secondaire, ou supérieur non universitaire fournissait l'emploi à près de la moitié des diplômés en activité, en philosophie, et lettres et 26% des diplômés en sciences.¹

¹ALALUF Mate et autres, *les femmes et les professions scientifiques*, Ed de l'université de Bruxelles, p 85.

Chapitre III

Le chômage

Le chômage est le mal social de tous les pays, continuant à persister avec ampleur. Il ce classe au premier rang des soucis et des questions divers.

Dans ce chapitre nous allons présenter des généralités sur le chômage ainsi que ces spécifiés, ensuite on va donner un aperçu sur le chômage en Algérie, l'ensemble de ces causes et ses caractéristiques, ces effets suscités ainsi que le chômage féminin. Dans le chapitre en cours la notion de *chômage* comme une spécifié des problèmes de l'heure.

1. La définition du chômage

Le chômage fait l'objet de diverse définition telles que :

Selon la définition du BIT le chômeur est toute personne sans emploi, salarié ou non, à temps partiel ou plein, disponible et à la recherche d'un emploi. Sont donc, par définition, exclus ceux qui exercent de petites activités de subsistances. Pour qu'il y ait chômage, il faut donc que celui-ci doit être reconnu, sous la forme concrète d'une prise en charge financière par la collectivité ou la famille et cela sans contre partie autre que l'obligation de recherche d'emploi¹.

En France, par exemple, L'A.N.P.E. comptabilise les demandeurs d'emploi tous les fins du mois. Elle distingue trois catégories :

- Catégorie 1 : Personnes sans emplois qui sont immédiatement disponibles à la recherche d'un emploi (pour une durée déterminée ou indéterminée).
- Catégorie2 : toutes les personnes sans emplois
- Catégorie 3 : Personnes sans emplois qui sont immédiatement disponible a la recherche d'un emploi (a durée déterminée, temporaire ou saisonnière)².

¹ VERNIERES Michel, *Ajustement, Education, Emploi*, Edition ECONOMICA, Paris, France, 1995, p226.

² GUIDONI Jean Pierre, *Dictionnaire des sciences économiques*, Edition ARMAN COLIN, Paris, France, 2002, p35

2. La genèse du chômage

Au cours du XVIII^e siècle ; les termes relatifs au chômage comme les chômeurs n'avaient pas d'existence. Ces termes ont été précédés par : pauvres, *indigents* et *mendiants* (ce qui désigne tout individu qui subsiste que par des secours « privés »).

Le terme de « chômeur » fait son essor dans le langage courant ; désignant toute interruption d'activité causant une perte de salaire. Au sens moderne le chômage émerge avec la transformation des relations du travail liant les propriétaires des moyens de productions et les travailleurs, et plus précisément la codification de la relation salariale.

L'invention du chômage est ainsi liée à l'émergence d'une relation salariale, appuyée sur le contrat de travail, institutionnalisée et plus collective, comme aux transformations des modes de productions industrielles.

Le chômage est considéré comme volontaire jusqu'au début du *XIX^e siècle (1930)* ; il devient avec son ampleur un problème aux deux volets économique et social suscitant des débats divers.

Les années 30 étaient bien caractérisées par une crise économique durant lesquelles la catégorie du chômeur ne cesse de s'émerger et dont la mesure des effets du chômage et la croissance de nombre des chômeurs est incertaine.¹

Le chômage moderne(1930) est le produit de deux processus qui interfèrent entre celui d'industrialisation et d'urbanisation :

- L'axe d'industrialisation : constitue la position de l'emploi.
- L'axe d'urbanisation : constitue la position du chômeur appuyé sur la mise en place d'institution de secours.

A la suite de la deuxième guerre mondiale le chômage a été bien associé à la pauvreté, précarité et à l'exclusion². A la fin des tarentes glorieuses le chômage transforme la structure sociale de la société bouleversant la vie des chômeurs qui sont principalement les plus touchés³. Dès la fin des années 1960 et le début des années 1970 le chômage marque une croissance causée par les facteurs conjoncturels extérieurs causant un chômage

¹ DEMAZIERE Didier, *Sociologie du chômage*, édition La Découverte, Paris, France, 1995 Pp 6-7

² SALAIS Robert, In *Revue économique*, volume 36, n° 2, p 1985

³ Le chômage in : www.wikipedia.org/wiki/ch%C3%B4mage. Consultée le 20. 03. 2013

amplifié et une hausse flagrante¹. Suite au *choc pétrolier de 1973* ; le chômage ne cesse de persister. L'année 2008 fait naître une crise économique entraînant une augmentation massive du chômage.

3. la mesure du chômage

3.1. Les mesures statistiques du chômage

Le découpage statistique de la population se fait suite à trois catégories :

*Les effectifs ayant un emploi.

*Les inactifs.

* Les chômeurs.

Du fait, ces trois catégories ne doivent pas laisser ignorer les chevauchements qui s'opèrent entre elles.

L'identification des niveaux de l'emploi et du chômage résulte des réponses données à deux questions successives ; dont la première est : Est-ce que la personne occupe telle un emploi ou non ? Si la réponse est « Non » ; alors ; cherche-t-elle un emploi ?

Sur cette base, la population totale en chômage est estimée.²

4. Les causes du chômage

Plusieurs facteurs évocateurs du chômage peuvent être cités, à savoir :

La situation personnelle du demandeur d'emploi lui-même (problème de qualification).³

- la structure de la production : le passage d'une économie agricole à une économie industrialisée puis tertiaire qui se traduit par des transferts au niveau des besoins, des qualifications, donc transforme la nature, le niveau et la localisation des emplois (transfert industriels).
- la densité de l'activité économique : les périodes de prospérité créent de nombreux emplois, parfois même au-delà des capacités de la main d'œuvre nationale

¹ BLARDONE Gilbert & al, *Vaincre le chômage*, Edition l'EPARGNE, Paris, France, 1987, p 05.

² GREFFE Xavier MAIRSSE Jacques et REIFFERS Jean Louis, *encyclopédie économique*, Edition Economica, Paris, 1990, p 866

³ GEHANNA Jean Claude, *Dictionnaire thématique de science économique et social, Acteurs et structures*, Edition DUNOD, France, 1995, p 150

(immigration).a l'inverse les phases de récession, par nature engendrent des suppressions d'emplois)¹

- les causes naturels : comme la sécheresse, ensablement...mettre l'accent sur les causes des élans climatiques tels que la sécheresse est primordiale a fin d'délustrer la conséquence de cette dernière.

Du fait elle touche en plain fouée la population rurale constituée majoritairement d'agriculteurs et d'éleveurs (qui représente la population active). Qui résultera par suite l'exode rurale pour une recherche de refuge dans les villes dont l'emploi est du fait est rare (car le secteur tertiaire ne répond pas a la demande des ruraux).

- l'évolution rapide de la population active qui a tendance à suivre une progression géométrique tandis que la croissance économique suit une progression arithmétique.
- l'incapacité des systèmes d'éducation et de la formation professionnelle d'y répondre constituent l'un des grands blocages. Car elle est inadéquate entre la formation suivie et l'emploi.²

5. les effets du chômage

Le chômage a des effets négatifs sur la société. Du fait il engendre des effets tant sur l'aspect économiques social et même psychologique.

A dire que non seulement il prive la personne d'un emploi mais engendre d'autre forme t'elles que la précarité des emplois et des sous emplois.

À souligner que non seulement il précarise des l'emploi mais il rejette certaines catégories des salariés vers l'inactivité baisent les salaires et redéfinissent les rythmes du travail.

D'un autre volet le chômage est aussi considéré comme un moyen de pression, il désoriente le niveau de vie des couches touchées causant même des conflits familiaux et sociaux(comme le vole, la drogue, le suicide...) et réduit les activités sociales ou la lassitude, l'empathie et la passivité prédomine.

¹ EL WATAN économie- du 10 au 16 Avril 2006.

² PROVOST Joël, *les mots de l'économie*, Edition ELLIPSES, France, 1989, p 87.

Au delà de ce qui entoure la vie des chômeurs ; il envahit nettement aussi le monde du travail. Le manque de la mobilisation qui est l'un des effets du chômage influe économiquement et induit même à des conséquences ultimes dont il aggrave le phénomène et suscite la fuite des cerveaux ¹

6. Le chômage en Algérie

6.1. Caractéristiques du marché de l'emploi en Algérie

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants :

- un marché dual caractérisé par une offre limitée et une demande irrecevable vu son importance ;
- les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie ne sont pas déclarés à la sécurité sociale ;
- l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement ;
- faible productivité des emplois créés car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés ;
- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi ;
- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale ;
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés moins de 30 ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage. Deux facteurs expliquent cette situation :
- Le facteur démographique : Rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3 % en moyenne par an. Cette forte natalité des années 80 (850.000 naissances enregistrées en 1985) s'est répercutée sur la structure par âge de la population, donc une demande additionnelle de plus en plus élevée de l'ordre de 300.000 demandeurs en moyenne par an.

¹ MARGUARET Maruani, *travail et emploi des femmes*, édition LA DECOUVERTE, PARIS, 2003, P 78.

- Le facteur économique : la baisse du taux d'investissement durant cette dernière décennie a entraîné naturellement des changements significatifs sur l'offre d'emplois, mais aussi sur la préservation de l'emploi existant.

La conjugaison de la faiblesse de l'offre et des pertes d'emplois essentiellement dans le secteur public économique a eu pour conséquence la montée du chômage dans notre pays ¹

7. les causes du chômage en Algérie

L'Algérie se trouve confronter a plusieurs a plusieurs facteurs évocateurs du chômage.

Mis a part les facteurs quasi naturelles ; telle que la sécheresse, l'ensablement...etc. qui a des frapes d'une façon générale la population rurale qui suscite l'exode rurale comme solution propice a fin de fuir la situation des éleveurs et d'agriculteurs.

A signaler dans ce contexte que le système éducatif de notre pays est inadéquat entre la formation suivis et le monde de l'emploi.² D'autres causes dites directes et indirectes sont inclussent comme facteurs déterminants du chômage en Algérie :

7.1. Les causes directes

Se sont des causes qui manifestent directement sur le niveau des emplois déjà créés qui sont englobés dans des causes involontaires des chômeurs; telle que :

- La fin des contrats : leurs explications est dans la durée déterminée et limité sous forme d'un contrat entre l'employé et l'employeur.
- la fin des chantiers : qui est déterminé par la clôture des projets d'investissements incluant le départ d'un nombre de personnel travaillant).
- La cessation d'activité des entreprises.
- Les licenciements : ils s'agissent de l'ensemble des licenciements collectifs ou individuels causes par les conséquences du programme d'ajustement structurel (PAS) imposé par le fond monétaire international (FMI) en 1994 qui force les entreprises à la fermeture.

¹ - Liberté économie N° 144 du 3-9 octobre 2001, p 11

² AREHABE Baya, *les effets sociaux de la mise en application du PAS*, les cahiers du CREAD, 1999.

A souligner qu'il existe aussi des raisons volontaire qui est aussi un autre facteur déterminant du chômage ; qui est la démission. Qui sont faite suite à la dégradation des conditions sociale des travailleurs dans leur travail.

7.2. Les causes indirectes

Les causes indirectes sont traduites sous forme de causes structurelles et conjoncturelle :

- **Les causes structurelles :**

Cella est causer par :

- Le manque du dynamisme de production industrielle ou agricole ;
- Le ralentissement des investissements productifs ; ce qui induit le chômage¹

- **Les causes conjoncturelles :**

- La détérioration des termes de l'échange jointe à l'inflation qui a contribué à réduire l'activité productive²
- Le chômage en Algérie est le résultat de divers conjoncture économique, telle que :

La crise économique internationale de 1980 a touché l'Algérie en tant que pays producteur d'énergie dont elle a eu un effet ces recettes extérieures. Ainsi pour améliorer la situation de leurs balances externes de paiement courant et réduire en même temps leurs recours à l'endettement, des politiques ont été rendus nécessaires. La limitation des investissements a conduit non seulement a la réduction des créations d'activité, mais pire encor des emplois on du être supprimé.³

8. Les effets du chômage en Algérie

- Le chômage est susceptible de marquer toutes les phases du cycle de vie familiale, et ceci dès la constitution du couple.

Du fait même par sa formation plus tardive dont cella est reliés aux difficultés d'insertion professionnelle et à la situation de chômage vécue par un nombre croissant de jeunes. Ces évolutions sont bien entendu à mettre en relation avec l'augmentation du temps

¹ AREHAB B, Op.cit., p 46

² Revue Européenne de formation professionnelle, N° 37, 2006

³ SAHLI Saddouk, *Démographie : problèmes de la jeunesse et l'enfance maghrébine*, 8^{ème} colloque, Alger 1991, p 428.

consacré à l'éducation et à la formation mais certainement aussi avec la proportion importante d'expériences du chômage vécues par les jeunes.

- La précarité comme expérience de travail.
- Les sentiments d'incertitude pour beaucoup de jeunes de leur destin social (marquée par les difficultés d'insertion professionnelle).
- la santé l'ex-salarié ou du chômeur n'est plus protégé par un statut d'un sous emploi, car ils sont entièrement reportés et gérés dans la sphère privée et familiale qui doit les prendre en charge concrètement et psychologiquement, générant du même coup de nouvelles formes de fragilisation familiale.¹

9. Institutionnalisation du chômage en Algérie

Les politiques publiques tentent de faciliter la recherche d'emploi par de nombreux moyens. Une première solution consiste en la mise en place d'agences publiques pour l'emploi qui diffusent les informations sur les emplois disponibles dans l'économie. Une autre solution est de remettre en place des plans publics de formation dont le but est de faciliter la reconversion des travailleurs les moins formés ainsi que les plus défavorisés à trouver un emploi. Les partisans de ces politiques pensent qu'elles permettent à l'économie de fonctionner plus efficacement en améliorant l'emploi de la population active mais également qu'elles réduisent les inégalités inhérentes à une économie de marché en changement constant.²

10. Les femmes au chômage

10.1. Chômage d'œuvre qualifiée

Dans la typologie communément utilisée par les économistes et les démographes, la division, entre actifs et inactifs se fait selon un principe hiérarchique. Les inactifs sont ceux qui ne sont pas actifs. L'introduction de la notion de chômage rend encore plus évident le centrage sur l'activité et la définition doublement résiduelle de l'inactif.

- Le chômeur est « un actif non occupé »

¹ www.alannabi.com ; page consultée le 16-03-2013.

² MANKIWI Gregory N, TAYLOR Mark P, *principes de l'économie*, édition DE BOECK UNIVERSITE, Paris, 2010, p 734

- L'inactif, qui peut être extrêmement actif (au sens commun), et celui qui au sein des « inoccupés », n'est pas classé chômeurs.
- Le chômeur est caractérisé par la recherche effective d'un emploi.
- L'emploi recherché peut être non salarié.

En Algérie, les femmes seraient plus touchées par le chômage que les hommes, selon l'office national des statistiques (ONS), (17,5 pour cent contre 14,9 pour cent pour les hommes, soit plus de 2 millions des femmes au chômage)

La politique publique industrialisation massive à partir des années 1970 en particulier, a fait que le chômage était une notion pratiquement méconnue et sans effets sociaux grave. Ceci a permis une croissance de l'emploi en proposant de nombreuses opportunités, les 90 pour cent des demandeurs d'emploi trouvaient ainsi une offre nouvellement créée. Cette situation a même nécessité, dans certains secteurs, l'importation d'une main d'œuvre qualifiée.

10.2. Les femmes au foyer

Les représentations de l'emploi est ainsi par une hégémonie de la demande, pourtant, l'inactivité n'est encore que modérément aspirée par l'occupation ou le chômage

Le travail féminin est développé, mais il reste localisé aux classes moyennes en pleine expansion, pour les quelles, il est avant tout la source d'un supplément de revenu, par ailleurs, il entre encore largement dans un modèle de subsidiarité, ou au moins de concurrence, avec le statut de femme au foyer :

Structurellement, la courbe des taux d'activité fléchit nettement entre 25 et 35 ans, remontant légèrement au delà, signe que les maternités s'accompagnent de la suspension de l'activité rémunérée.

Conjoncturellement, les périodes de récession voient sensiblement baisser les taux d'activité féminine à tous âges, ou désigne ce phénomène par le terme de flexion conjoncturelle des taux d'activité féminine lorsque l'accès à l'emploi est trop difficile, les femmes ne font plus de recherche et se replacent sous le statut de femme au foyer.

10.3. Le marécage d'inégalité stagnante

Féminisation du salariat, progression des scolarités féminines, homogénéisation des comportements d'activité masculines et féminines : tous les ingrédients sont là pour que s'enclenche un processus de réduction des inégalités professionnelles. Mais l'observation des faits et des chiffres invitent à un constat tout différent : en matière de salaires et de carrières, les inégalités les plus traditionnelles résistent, en même temps que se reconstruisent ségrégations et discriminations, *De sorte que le contraste entre les transformations de l'activité féminine et la stagnation des inégalités professionnelles devient de plus en plus flagrant. En dépit des droits et des lois, la division sexuelle du travail a de beaux jours devant elle*¹.

11. Le chômage féminin

En 1988-89, avec le début de libéralisation économique et politique, le chômage devient un enjeu politique. Le pluripartisme, le pluralisme syndical, la naissance d'une presse privée, vont concourir à transformer la vision et le vécu du chômage dans la société algérienne. De phénomène nié, dissimulé et honteux, il devient soudain une réalité omniprésente, un statut que revendique un nombre croissant de personnes et auquel on associe désormais des revendications sociales et politiques

Avec la succession des échéances électorales, une kyrielle de partis - dont beaucoup émanent du pouvoir et de la nomenclature - se constituent dans l'opposition, tant le régime et sa politique sont honnis et discrédités. Dans leur propagande, ils brandissent le taux de chômage comme un bilan de la politique menée dans les années précédentes. Les évaluations sont sommaires et les méthodes de calcul inadaptées à la nouvelle donne.

*Les méthodes des organismes statistiques sont dépassées, en particulier par rapport à l'évaluation de l'emploi informel. Mais les réformes sont lentes et n'atteignent pas tous les secteurs en même temps. Il faudra attendre 2004 pour qu'un débat soit amorcé sur le calcul du taux de chômage*².

Il ne s'agit pas de nier le recul de l'emploi, mais de rappeler un contexte surdéterminé par des enjeux politiques, propice à une évaluation chaotique du chômage et de son rythme de croissance. Une autre conséquence de ces difficultés dans la mesure du

¹ MARUANI Margaret, op.cit. P 33.

² TALAHIT Fatiha, op.cit. P 21.

chômage est que, à partir de 2004, lorsque va s'améliorer la prise en compte de l'emploi informel, les taux de chômage connaîtront une baisse largement inexplicée par son ampleur si l'on ne prend pas cet élément en considération¹.

¹ Voir ONS, *Statistiques, Emploi et chômage au 3 trimestre 2005* : « Les tendances à la baisse du taux de chômage se confirment ».

Partie pratique

Chapitre IV

Présentation de l'organisme d'accueil

Le chapitre en question sera relatif à ce qui concerne la Direction de l'hydraulique, commençant au départ par sa présentation englobant le cadre générale de ce dernier et ses services.

1. Présentation de la Direction de l'hydraulique

C'est un service qui représente le Ministère des Ressources en Eau au niveau de Wilaya de Bejaia.

1.1. Cadre légal d'organisation et de fonctionnement¹ :

- Veillez à la sauvegarde, la préservation, la protection et l'utilisation rationnelle des Ressources en Eau.
- Recueillir et analyser les données relatives aux activités de recherche, d'exploitation, de protection de stockage et de distribution de l'eau pour les usages domestiques, agricoles, ou industriels.
- Veillez à l'application de la réglementation régissant les ressources en eau.
- Instruire en relation avec l'Administration centrale, toutes demandes en matière d'affectation, d'utilisation et de réalisation des ressources en eau et d'exploitation du domaine public Hydraulique et le cas échéant, de délivrer les autorisations y afférentes
- Veillez à l'application et au suivi de la mise en œuvre de la réglementation dans le domaine du développement, de l'aménagement de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures destinées à l'alimentation en eau potable, à l'assainissement et à l'irrigation.
- Tenir à jour le fichier des points d'eau situés sur le territoire de la wilaya et suivre les études et enquêtes concourant à une meilleure connaissance des ressources en eau superficielles et souterraines.
- Rassembler les informations nécessaires à l'élaboration des bilans de programme d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'Hydraulique Agricole.

¹ Décret exécutif n° 02-187 du 13 Rabie El Aouel 1423 correspondant au 26 mai 2002 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des directions de l'hydraulique de wilaya.

- Assurer la maîtrise d'ouvrage et le suivi de l'exécution n'a pas fait l'objet de délégation.
- Veiller à la sauvegarde, la préservation, la protection et l'utilisation rationnelle des ressources en eau.
- Recueillir et analyser les données relatives aux activités de recherche, d'exploitation, de production, de stockage et de distribution de l'eau pour les usages domestique, agricole ou industriel.
- Veiller à l'application de la réglementation régissant les ressources en eau; instruire, en relation avec l'administration centrale, toutes demandes en matière d'affectation, d'utilisation et de réutilisation des ressources en eau et d'exploitation du domaine public hydraulique et, le cas échéant, de délivrer les autorisations y afférentes.
- Veiller à l'application et au suivi de la mise en œuvre de la réglementation dans le domaine du développement, de l'aménagement, de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures destinées à l'alimentation en eau potable, à l'assainissement et à l'irrigation.
- Tenir à jour le fichier des points d'eau situés sur le territoire de la wilaya et suivre les études et enquêtes concourant à une meilleure connaissance des ressources en eau superficielles et souterraines.
- Rassembler les informations nécessaires à l'élaboration des bilans des programmes d'alimentation en eau potable, d'assainissement et d'hydraulique agricole.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage et le suivi de l'exécution des projets dont la maîtrise d'ouvrage n'a pas fait l'objet de délégation.

1.2. Les services

La direction de l'hydraulique peut, selon les spécificités de chaque wilaya et l'importance des missions à accomplir, comprendre entre quatre (4) et cinq (5) services.

Chaque service peut, selon l'importance des tâches assumées, comprendre, au maximum, trois (3) bureaux.

Les directions organisées en cinq (5) services comprennent :

- Le service de la mobilisation des ressources en eau.

- Le service de l'alimentation en eau potable.
- Le service de l'assainissement.
- Le service de l'hydraulique agricole.
- Le service de l'administration des moyens.

Les directions organisées en quatre (4) services comprennent :

- Le service de la mobilisation et de l'alimentation des ressources en eau potable.
- Le service de l'assainissement.
- Le service de l'hydraulique agricole.
- Le service de l'administration des moyens.

A l'égard à la nature des actions à mener et à l'étendue du territoire, il est créé au niveau de chaque wilaya des subdivisions de l'hydraulique.

La compétence territoriale et les missions des subdivisions de l'hydraulique sont déterminées par arrêté conjoint du ministre chargé de l'hydraulique, du ministre chargé des finances et de l'autorité chargée de la fonction publique.

Chapitre V

Analyse et
interprétation des
résultats

Dans cette partie, nous allons procéder à une analyse et interprétation des données et des résultats obtenus pendant notre recherche en vue de confirmer ou d'infirmes les hypothèses émises au début de notre recherche.

Nous nous appuyons sur les aspects suivants :

1. Les caractéristiques personnelles de l'échantillon d'étude.
2. L'analyse des données concernant la première hypothèse.
3. L'analyse des données concernant la deuxième hypothèse
4. Discussion et interprétation des résultats.

1. Les caractéristiques personnelles de la population d'étude

1.1. La répartition des enquêtés selon l'âge

Tableau N° 01 : La répartition de l'échantillon selon la catégorie d'âge

Catégorie d'âge	effectifs	Pourcentage
[25 - 34]	5	62,5%
[35 - 44]	2	25%
[45- et plus	1	12,5%
Total	8	100%

D'après les données indiquées dans le tableau suivant, qui représente la répartition de notre échantillon selon l'âge, nous avons remarqué, que la première tranche d'âge est située dans la catégorie [25-34] avec un pourcentage de 62%.

Eu second, il existe la catégorie de [35-44] illustrée sous un pourcentage de 25%.

En fin, il ya la catégorie d'âge relatif entre [45ans et plus, qui représentée que sous l'indice chiffré de 12,5 %.

Par les illustrés suivant, on peut en effet, déclaré que la population étudiée peut être jugée comme étant une population jeune. Dont cella s'explique par divers points.

La catégorie dominante entre ; [25-34] est expliquée par le fait, qu'à cette période d'âge majoritaire des jeunes femmes est relatif au suivi des formations professionnelles.

Dans ce sens, la plupart de ces femmes diplômées entrent dans le processus de la recherche d'un emploi dans la vie active en espoir d'acquérir les statuts des travailleuses.

Quant à la catégorie d'âge [35-44], la fréquence diminuée au précédent est explicatif par les conditions familiales des femmes, dont elles doivent assumer des responsabilités envers leurs familles, subvenir à leurs besoins. En effet, ces dernières (les femmes) étant mariée ne sont plus purement libre à fin de pouvoir occupé des postes d'emploi d'une façon indépendante.

Pour la catégorie [45ans et plus, le recul d'insertion des femmes au travail s'explique par le fait qu'à cette âge, ces femmes sont peut diplômées. A dire que dans ce sens aussi que, la période d'âge de ces femmes permet l'initiative de partir en retraite. Soit pour un problème de santé, ou une obligation familiale.

1.2. La répartition des enquêtées selon la situation matrimoniale

Tableau N° 02 : La répartition de l'échantillon selon la situation matrimoniale

Situation matrimoniale	Effectifs	Pourcentage
Célibataire	5	62,5%
Mariée	3	37,5%
Total	8	100%

D'après ce tableau, nous avons constaté que la majorité des femmes enquêtées est celui de la catégorie des célibataires avec un taux de 62,5 % par rapport à celles des mariées, qui représente 37,5% de la population étudiée.

Plus de la moitié des enquêtées sont célibataires, ça montre que c'est la catégorie qui est plus dominante sur le marché du travail. Plus avantageuse.

1.3. Le niveau d'instruction

On constate que la totalité des femmes enquêtées, ont un niveau d'instruction élevé, qui s'explique par le fait que la situation de la femme a connu des transformations, et réalise des améliorations grâce a la scolarisation des filles. Qui est d'un coté une nécessité et une exigence par le terrain que le recrutement demande un niveau d'instruction, alors la

femme réussit dans ses études et arrive à achever un cursus universitaire, malgré qu'aux années précédentes, les hommes ont plus de chance d'intégrer l'école et de continuer leurs études à l'université que les femmes.

1.4. La répartition des enquêtés selon l'habitat

Tableau N° 03 : La répartition de l'échantillon selon le lieu d'habitat

Lieu d'habitat	Effectifs	Pourcentage
Ville	6	75%
Compagne	2	25%
Total	8	100%

D'après le tableau, on constate que 75% de nos enquêtées habitent en ville, et seulement 25% sont de compagne.

Cette différence s'explique par le fait, que notre cas pratique se situe dans la ville de la wilaya de Bejaia c'est pourquoi la plupart de ses femmes employées sont issues des milieux urbains.

De plus, cette écart entre les femmes travailleuses issues du milieu urbain et celles originaires des milieux ruraux s'explique par la nature même de la société algérienne, qui demeure essentiellement traditionnelle. Le déplacement des femmes loin de leurs lieux de résidence est limité suite aux contraintes objectives du réseau de transport, le manque de sécurité...etc.

Les femmes préfèrent souvent travailler à proximité de leurs foyers dont elles assurent leurs sécurités maximales.

1.5. La répartition de l'échantillon selon le statut professionnel (fonction)

Tableau N° 04 : La répartition de l'échantillon selon le statut professionnel (fonction)

fonction	Effectifs	Pourcentage
Cadre	4	50%
Maitrise	2	25%
Exécutant	2	25%
Total	8	100%

Des chiffres illustratifs sont exposés dans le tableau précédent afin d'expliquer la répartition de notre échantillon selon le statut. En effet :

La moitié 50% de nos enquêtées sont des cadres.

Un chiffre communiqué de 25% par égalité est évoqué pour les enquêtés en étant des agents de maîtrise.

Cette domination des cadres s'explique par la volonté des femmes de travailler et d'occuper des postes sous haute responsabilité.

Les efforts fournis aux cours des années d'étude par ces femmes est estimé à ne pas perdre soudainement, en effet ce n'est que le travail qui sera dans la mesure d'y répondre à cela avec certitude.

Dans ce cheminement, l'image portée à son égard par autrui est primordiale et même pour l'estimation de soi par le travail exercé.

Malgré les difficultés et une concurrence rude sur le marché du travail, la femme essaye toujours de se situer et de prendre une place dans la société active.

2. L'analyse des données concernant la première hypothèse

Axe 1 : les facteurs d'emploi de la femme

2.1. Etude et formation

Suite a cette question on peut déclarer que la majorité des femmes interrogées ont suivi des études techniques, qui nécessitent d'après leurs point de vue beaucoup d'effort et un niveau de compétences élevé avec exigence.

Ces dernières s'avèrent satisfaites vis-à-vis leurs travail et considèrent qu'elles ont effectué une bonne formation malgré quelques difficultés signalées telles que ; un programme très chargé, manque de pratique dans le domaine des études.

Dans un autre pole, il existe des femmes acquêtés qui considèrent que leurs études étaient une perte de temps et qu'elles occupent des postes de travail différent à leurs formations, comme le témoigne cette enquêtée dit : « j'ai perdu beaucoup de temps pour un diplôme qui n'a pas de valeur surtout avec les derniers changements survenus sur l'économie algérienne », ou cette femme qui déclare : « une fois on est dans l'entreprise on se rende comte que c'est complètement différent ».

Pour l'adéquation entre bonne formation et l'accès immédiat au poste de travail, on signale d'après certaines réponses des enquêtées que :

L'importance du diplôme, le niveau de connaissances, la nécessité de la maitrise de l'outil informatique sont primordiale pour le travail, comme le souligne cette femme : « *un bon bagage garantie un poste de travail* ».

D'autre part, certaines femmes jugent que ces points cité au précédemment (diplôme, maitrise d'informatique,...) ne sont pas des éléments suffisants pour accéder à un poste de travail. Car pour ces dernières le rôle des relations personnelles et claniques "intermédiaire" priment sur ce qui est avancé ci-dessus pour avoir un poste de travail, a l'image de cette femme qui affirme : « c'est les relations qui garantissent le poste ».

2.2. La répartition des enquêtées selon les démarches entreprises pour occuper un poste de travail

Tableau N° 05 : La répartition de l'échantillon selon les démarches entreprises pour occuper un poste de travail

Les démarches entamées	Effectifs	Pourcentage
Concours sur titre	4	50%
Concours sur épreuve	3	30,75%
Relation personnelle	1	10,25%
Total	8	100%

Suite a ce tableau communicatif développer suite lors de nous entretiens, on constate que :

Un chiffre de 50% des femmes enquêtées est estimé comme celles qui ont entrepris leurs démarches de recrutement par voie de concours sur titre.

Dans un second lieu 30,75% est estimé à celles qui ont leurs postes par un concours sur épreuves.

Au finale de cette question, 10,25 % est a celles qui sont embauché par biais d'une relation personnelle.

En analysant ces données, on constate que l'accès à un poste de travail (surtout étatique) se fait par un concours, soit sur titre, ou sur épreuve qui nécessite un ensemble de critères (le diplôme, la compétence, cursus universitaire, une culture générale...).

Des réalités concrètes désolantes affirment que, malgré la soumission à un concours pour l'embauche il existe un facteur éclatant le dysfonctionnement de ce dernier (embauche) cella par les relations personnelle (intermédiaire), jouant un rôle dominant dans le recrutement dans notre société, comme cette enquêtée qui affirme d'être recruté grâce a son père.

2.3. Les facteurs stimulants le travail de la femme

Pour la question qui concerne les facteurs stimulants le travail de la femme, des réalités affirmer avouent que :

La majorité des enquêtées partagent les mêmes facteurs motivants, en premier lieu, c'est le facteur économique qui les stimulent le plus. Dont un travail rémunéré les aide à participer aux frais et à dépenses familiales, et à pouvoir être dans la mesure de faire face à la cherté de la vie.

Un autre facteur est avoué que, par le fait d'avoir un statut contribue à leur indépendance personnelles dont elle est libre dans ses choix et surtout non soumissent, tel que le témoigne la femme qui a déclaré : « ma seule cause de travailler c'est pour être libre ». En dernier lieu, c'est de vouloir exercer le métier qui convient à leur formation.

La possibilité de pouvoir satisfaire ces besoins reste notamment dans ce sens un autre facteur explicatif. Dont ces dernières déclarent que c'est ne que le travail qui peut leurs permettre une telle chance. Les besoin en question sont évoqué sous le thème économique (achats personnelle), psychologique (estimation de soit) et sociale (la valorisation sociale et d'autrui).

2.4. La répartition de l'échantillon selon la période de passage du chômage au travail

Tableau N° 06 : La répartition de l'échantillon selon la période de passage du chômage au travail

Vécu une période de chômage	Effectif	Pourcentage
Oui	7	87,5%
Non	1	12,5%
Total	8	100%

Concernant le chômage en question sous la période passé en cette phase .On constate que d'après les illustratifs sous forme de ce tableau que :

La plupart de nos enquêtées ont vécu une période de chômage avec un pourcentage de 87,5% dont cela s'explique par les difficultés de trouver un emploi ce qui les pousse en effet, à rester toujours dans le cercle de la recherche d'emploi.

Pour celles qui ont occupées un poste juste après leurs études est de 12,5%, ce taux si minime peut être expliqué par la difficulté d'être embauché vu les exigences d'être employeur.

2.5. La répartition de l'échantillon selon la durée du chômage

Tableau N° 07 : La répartition de l'échantillon selon la durée du chômage

La durée du chômage	Effectifs	Pourcentage
[-2ans]	6	85,7%
[3 - 5ans]	1	14,3%
Total	7	100%

D'après les données du tableau, on constate que les femmes en chômage de moins de deux ans sont de 85,7%. Pour celles qui ont passé une période entre 3 à 5 ans sont de 14,3%.

Donc, suite au communiqué élaboré on peut dire, que la majorité des femmes enquêtées représentent des chômeuses à moyenne durée.

Certaines d'entre elles, elles sont parvenues à travailler au cours de leur chômage, à l'image de ces femmes qui ont travaillé dans l'enseignement en tant que remplaçantes, d'autres se sont contentées de déposer des CV en attendant d'être embauchées.

D'après les réponses de nos enquêtées qui affirment d'avoir vécu le chômage, elles considèrent que ce dernier est devenu un sérieux problème, et un passage obligatoire après toute formation. Pour elles cette phase n'est qu'un temps perdu (sans responsabilité, ni statut, ni rentabilité...) cela provoque une déception après un espoir de travailler, ce qui peut même affecter le côté psychique des travailleurs.

Suite à la question centrée autour du vécu du chômage, une définition vague et farfelue a été donnée à ce fléau des temps modernes comme maladie du siècle.

Dans ce sens l'étude à démontrer suite a la question relative aux connaissances des procédures de lutte contre le chômage, que la plupart des femmes enquêtées sont au courantes de ces procédures dont elles ont cité ; l'ANEM, la DAS, l'ENSEJ... mais d'après leurs réponses se ne sont que des procédures temporaires et provisoires, qui n'assurent pas la continuité d'exercer un métier à long terme. En outre ces dispositifs en question ne peuvent en aucun cas mettre fin au mal du chômage et l'inquiétude de s-y retrouver face a cette phase.

2.6. Les exigences d'un travail décent

Pour cette question relative au exigences du travail, la plupart des femmes enquêtées considèrent que le poste de travail qu'elles désirent avoir doit sera soumis à plusieurs exigences ; commençant tout d'abord par le respect en la personne de la femme, puis mettre à sa disposition les moyens matériels favorables à la bonne exécution de son travail, moyennant une rémunération à la hauteur des efforts fournis.

Suite a la question similaire a la pensée du travail de la femme en Algérie ; la moitié des femmes interrogées se synthétisent sur un constat amère de la vision de la famille et la société Algérienne sur la femme active. Ce, dont malgré les efforts consentis par les organismes publics et le mouvement associatif féminin.

On trouve toujours dans ce sens l'existence d'une discrimination dans le milieu de son travail, et qu'elle n'occupe toujours pas une place convenable à la hauteur de ses efforts et capacités. Dans ce cadre, on peut apporter les jugements de certaines enquêtées qui on déclarer : « son travail est toujours exposer aux jugements de l'homme malgré la rentabilité égale ».

D'autres femmes considèrent que le travail de la femme en Algérie est un combat qui continue. Ce combat reste semblable à l'ensemble des efforts fourni par les femmes en vu d'être occupé au travail.

Par contre d'autres on plutôt une vision positive vers ce phénomène, comme le témoigne la femme qui déclare : « mieux respectée par rapport à d'autres pays...elle assume ces responsabilités ». Cela traduit bien est que dans notre société le jugement envers les femmes qui ne travail pas reste minime, car le préliminaire pour elle est avant l'occupation, la charge de sa famille et de son foyer. Être a l'encontre de cette réalité n'est doutant pas un mal sociale suscitant son jugement.

Pour la question centré sur les principaux obstacles qui empêcheraient les femmes d'accomplir leur travail, la plupart des enquêtées confirment leur principale obstacle est l'environnement familiale, car la charge familiale, le fait d'avoir les enfants et de parents âgés dans la famille influent beaucoup sur leur rendement et leur productivité.

D'autres obstacles sont aussi à signaler comme l'environnement dans le monde de travail qui peut être non favorable pour travailler selon les normes. Le coté culturelle de la société algérienne à l'image de cette enquêtée qui a donner l'exemple du regard des autres, cella traduit que l'image a l'égard d'un occupant d'emploi suscite les questions.

3. L'analyse des données concernant la deuxième hypothèse

Axe 02 : L'égalité femme homme dans le travail

3.1. Les difficultés rencontrées au travail

Suite a cette question on trouve que Certaines de nos sujets interrogées trouvent qu'il y'ait une certaine injustice entre les hommes et les femmes dans le milieu du travail, mais la majorité, s'accordent à dire, qu'elles sont victimes d'une différenciation qui émanent de certains responsables surtout de sexe masculin, comme le témoigne cette enquêtée : «...la vision de la femme dans le travail dans notre société est injuste car elle le vue, mal comprise et sous-estimée malgré qu'elle a démontrée ses capacités ».

Donc, selon elles, la femme est toujours vue comme un être de seconds degrés en milieu de travail par le traitement d'incompétences et maladroite, malgré leurs diplômes et leurs niveaux d'instruction.

Dans ce sens, on trouve que leur secteur d'activité lui-même est une difficulté surtout que la majorité du travail se fait sur le terrain et les chantiers. Cette exigence en effet, n'arrange en rien les femmes a leurs travail dans notre société, par divers causes résumé sous l'impossibilité du déplacement au de l'éloignement de la femme de sa famille suivis par leurs exigences envers leurs familles (époux, enfants...).

Face a ces difficultés, la majorité des femmes ont déclarer d'avoir d'autres choix que de faire des efforts supplémentaires pour démontrer ses capacités à prendre des responsabilités et assumer ses taches pleinement, et de faire preuve de beaucoup de courage et de patience surtout que le problème est beaucoup plus culturelle comme le

témoigne une de nos enquêtées qui déclare : « la femme doit se monter digne de son travail et de faire preuve de courage le chemin est un peu long vu le retard de notre société par rapport au travail de la femme ».

Les enquêtés ont dans ce sens, insisté sur le fait de laisser un peu de limites dans les relations professionnelles et de s'habituer aux différents obstacles.

3.2. La responsabilité au travail

Pour la question relative à la responsabilité au travail. Une réalité converge par le fait que les hauts postes de responsabilités doivent être réservés aux hommes qu'à toutes les femmes par égalité.

Pour des énoncés explicatifs ; ces dernières attribuent un avis négatif vis-à-vis cette réalité concrète, car elles trouvent que les compétences (méritocratie) doivent être passées en priorité dans la sélection des responsables par une sélection rationnelle et objective selon les normes de l'entreprise et ces intérêts.

Elles déclarent aussi, qu'elles trouvent que la femme de nos jours à un niveau d'instruction intéressant pour occuper des postes de responsabilité, ce que la réalité reflète toutes à fait le contraire. Dont elles réclament qu'il existe une non cohérence aux critères d'embauche qui doivent normalement être constitués, et qui doit en tous les cas englober le niveau d'instruction.

Concernant la question relative aux divisions des postes entre les femmes et les hommes ; la majorité des femmes enquêtées, trouvent que c'est tout à fait logique qu'il y ait des postes consacrés qu'aux femmes et d'autres qu'aux hommes. Cela s'explique par le fait que sa nature féminine ne lui permet pas d'occuper ou de prendre en charge quelques tâches. Cela est dû suite aux exigences afférentes au poste, et qui demande surtout un effort physique.

Certaines de nos enquêtées ont déclaré qu'il existe des postes réservés aux hommes car ils exigent un effort physique, exemple : un agent de sécurité ou d'intervention. D'un autre côté certaines postes sont adéquates aux spécialités féminines comme la gynécologie ou une sage-femme.

Suite à l'enchaînement de cette question dans un autre pôle ; on déclare que dans ce sens que la minorité pense le contraire vis-à-vis la question en cours, dont elles insistent

beaucoup plus sur les postes de responsabilité qui sont toujours sous le monopole des hommes, alors qu'il y'a des femmes qui peuvent accéder à ces postes et d'assumer leur gestion avec excellence brève.

Mais globalement, la complexité des taches qui exigent beaucoup d'effort physiques dépasse la nature et la capacité de la femme, ainsi la préoccupation familiale l'empêche à choisir et à accepter le type et la nature de l'activité à accomplir au sein de la vie professionnelle et à travailler dans un poste valorisant, honorable et respecté.

3.4. Confrontation des femmes avec le sexe masculin

Suite a notre contacte de prés avec nous enquêtés et d'après, nous avons constatés que toutes les cas traités n'ont pas de problèmes de confrontation ou des difficultés de contacte avec le sexe masculin même si certaines d'entres elles ont affirmé que c'est un peut gênant de partager le même bureau avec un homme durant toute une journée.

Dans ce cadre, on peut citer témoignage d'une de nos enquêtées qui déclare : « difficultés non, mais pour moi franchement, c'est un peut gênant de rester dans un même bureau tout une journée, je me sens pas a l'aise... ». Mais, il est signaler dans ce sens que généralement ces interactions ont de bonne relations de nature professionnelle, elles parviennent à s'entendre avec l'autre sexe dans un cadre restreins car il faut toujours garder des limites, tout en faisant ressortir et dévoiler leurs compétences professionnelles, et essayer de les mêtres au profit du poste occupé.

Dans ce contexte il est à noter que ces illustratifs sont nés dans le bute d'éviter les jugements strictes des supérieurs, puisque d'après les femmes enquêtés le seul problème de confrontation avec le sexe opposé provient de ces responsables.

3.5. L'égalité homme femme

Suite aux réponses récolter l'ors de notre recherche des réponses se sont développer auprès de notre population d'étude concernant la question relative a l'égalité entre les femmes et les hommes au milieu du travail, les femmes interrogées trouvent qu'il existe toujours une différence et une inégalité entre elles et les hommes au milieu du travail. Citant a titre d'exemple : la favorisation des hommes en dépit des capacités féminines, les exceptions dont les hommes bénéficient par apport a celles des femmes au travail, ainsi que les jugements jugées plus sévères et les décisions strictes en vers les femmes. Pour

une réponse illustrative de ce qui été déclaré précédemment; une enquêtée à affirmer l'ors de notre entretien que : « il n'existe pas d'égalité entre les deux sexes au travail, car la nature de l'homme le pousse à refuser toutes compétences féminines ». Cette cause est en effet, née suite au lien relatif à notre société qui a tendance à mépriser et à sous- estimé les compétences des femmes dont une tendance générale représente souvent l'homme comme étant l'élément le plus compétent dans le secteur du travail, et du fait, dont les femmes ne peuvent être aux pieds d'égalité face a cella.

Il est à signaler que selon certaines d'entres nous éléments enquêtés que toutes ces inégalités sont causées par les supérieurs et responsables du sexe masculin, comme le témoigne une enquêtée : « ces les chefs qui créent cette inégalité en jugeant les femmes plus sévèrement que les hommes ». Ce qui est dit, en effet est le résumé explicatif d'une pure inégalité jugée comment une réalité qui trouve sont essore par les supérieures en premier lieu, ce dont elles ne peuvent en aucun cas éviter.

3.6. Crise d'emploi en Algérie

Pour la question qui en relief à la crise de l'emploi en Algérie, ont est dans la mesure de dire que :

La majorité des femmes enquêtées pensent que cette crise touche tout le monde et non seulement les hommes. Dont, elles se trouvent face à un mal égalitaire entre les deux sexes.

En effet, comme un enchainement a cette question les femmes enquêtées avouent qu'il y'en a beaucoup de cas de femme diplômées qui souffrent de cette crise d'emploi, elles ont citées quelque cas (amies, personne ou membre de famille, des voisins...) aussi elles connaissent même des cas de femme qui essayent de se progresser plus cella suit a d'autre formation ou de nouvelle spécialités appart leurs domaines, pour qu'elles puissent favoriser la chance d'accéder au monde du travail, et de multiplier les chances maximales de sélection a l'embauche du travail.

Suite a à cette question posé une seule femme déclare que : « cette crise d'emploi touche beaucoup plus les hommes ; c'est parce que les femmes acceptent de travailler même avec un petit salaire ». Du fait, cella nous démontre une réalité concrète est que les hommes reste exigeants face a la rémunération de leurs travail. Un salaire bas ne favorise pas l'acceptation du poste du travail a occupé. Dans ce sens, la femme reste différente face

à cette exigence. Et cela est dû à la différence entre les hommes et les femmes sous leurs responsabilités et les charges familiales, dont le salaire reste le moyen pour telles charges.

Les hommes dans notre société restent malgré le fil du temps l'élément dominant et le responsable gérant de leurs familles même si les femmes accèdent au monde du travail d'une façon massive. En résumé, la représentation sociale reste en gros celle qui rend l'homme responsable un par rapport aux femmes.

3.7. L'opinion de l'entourage

D'après les réponses obtenues par certaines de nos enquêtées suite à cette question, surtout vis-à-vis de celle qui ont un poste permanent dans le haut de la hiérarchie, ces dernières affirment que leurs entours les jugeaient qu'elles sont bien placées au sein de la société.

Cette dernière porte un grand respect pour la femme employée, qui trouvait qu'elles ont un grand privilège d'occuper un poste permanent, surtout avec cette crise d'emploi dont souffre la société Algérienne.

Les femmes enquêtées déclarent car elles sont poussées par leurs entours qui les incitent et encouragent à continuer et à foncer pour qu'elles soient plus responsables. Ce que le travail leur permettra en effet. Dans ce sens on relève des témoignages d'une de nos enquêtées comme : « ils sont fiers de moi, ils m'encouragent, ils voient que j'ai de la chance, je suis respectée, etc... ».

Dans un autre point de vue de certaines enquêtées surtout celles qui occupent un travail de terrain, elles distinguent que leurs entours considèrent que le travail qu'elles occupent est réservé en réalité pour les hommes. En outre, les postes d'emploi à occuper sont destinés aux femmes. Ce qui doit être limité.

Suite à ce qui est illustré précédemment, un témoignage confirmé par une enquêtée qui déclare : « dans mon cas, j'ai toujours à faire à des tâches similaires à celles des hommes ; c'est un travail d'homme et il est difficile, il n'y a pas d'assurance et demande beaucoup plus de responsabilité ».

4. Discussion et interprétation des résultats

A partir des résultats obtenus par l'analyse des questions relatives à notre première hypothèse sous l'intitulé « *Le niveau d'instruction, l'ouverture de l'économie, l'encouragement de l'état, la scolarisation des filles, changement économique et culturelle, sont des facteurs qui ont soutenus le développement des comportements d'activités féminines en Algérie* ».

Suite a cette recherche, on peut affirmer que nos enquêtées ont un niveau d'instruction très élevé car elles occupent des postes dans le sommet de la hiérarchie. Ces dernières sont embauchées a base des recrutements établis selon les normes d'embauche, telles que les entretiens, les testes d'épreuves... les recrutements en effet, restent massives dans les entreprises.

Dans un autre volet, les facteurs économiques et culturels restent dominants, car l'envie de faire face à la cherté de la vie et de participer aux dépenses familiales d'un coté, et l'envie d'une certaine autonomie et le désire d'avoir un statut qui contribua a leur indépendance dans les choix et dans la satisfaction de leurs besoins, les a beaucoup influencer dans leur décisions d'intégration dans le monde du travail.

Dans ce cheminement, KAID TLILANE Nouara est comme un point d'appuis dans son étude intitulé « l'emploi des femmes en Afrique du nord : un enjeu clé pour le développement » a proposé une étude détaillé sur la représentation des femmes sur le marché du travail on se reposant sur des critères bien précis, on donnant une analyse sur la transition démographique, et la dynamique du marché de l'emploi aussi. On s'appuyant sur la question de l'emploi des femmes dans les pans dont elle a analysée l'évolution des indicateurs du niveau de formation, la capacité, la représentation des femmes et développement. En effet, Elle résulte qu'en Algérie, les femmes sont de plus en plus demandeuses d'emploi en raison divers :

D'une part des effets des difficultés économiques sur les conditions de vie des populations algériennes, du chômage élevé et durable des hommes.

La participation de la femme a la lutte contre la pauvreté au sein des ménages des femmes, et d'autre part, l'amélioration du niveau d'instruction des femmes et le nombre de

plus en plus élevé de diplômées¹. A partir de la on peut dire que notre hypothèse qui suppose que « Le niveau d'instruction, l'ouverture de l'économie, l'encouragement de l'état, la scolarisation des filles, changement économique et culturelle...ces points cités sont tous des facteurs qui ont soutenu le développement de l'activité féminine en Algérie » est confirmée.

Concernant, la deuxième hypothèse qui suggère que « *La femme algérienne atteint une place égale a celle des hommes dans le domaine du travail* » :

Et suite aux résultats obtenus dans les différents entretiens de notre étude, on peut déduire que notre hypothèse est infirmée. Cella est du a des diverses affirmations comme points divergents l'ors de notre entretien.

Dans se sens, il est nettement remarquable d'après ce qui a été avoué qu'il existe une nette différence vis-à-vis la responsabilité au travail, dont les hauts postes restent réservés aux hommes qu'aux femmes.

Un point illustre cette inégalité en question, dont elles sont réservées au peut de responsabilité face aux critères d'embauches dont, les facteurs exigés ne correspondent pas pour les femmes. Et ce comme exemple, les exigences du poste qui restent possible que si il soit exercées par les hommes.

Le point centré autours de la réservation des emplois spécifiques a celle des hommes vis-à-vis les femmes reste le point d'appuis a fin de pouvoir dire que les femmes occupent d'une façon naturel un travail différent suite a la nature des taches au travail, exemple : le travail d'un agent de sécurité.

Entre autre, les femmes se retrouvent face à la confrontation du sexe opposé dans une situation gênante ce dont, cette réalité est née part les responsables.

La dévalorisation des capacités féminines et ses sous-estimations restent un point englobant les généralités de cette inégalité mise en question à travers notre hypothèse supposée. Suite a cella, il est à dire que la société reste en effet, toujours et malgré le file du temps celle qui méprise les compétences des femmes dans le travail ce qui en autre différent aux hommes.

¹ MUSSETTE Mohamed Saib. HAMMOUDA Nacer Eddine, *la question de l'emploi au Maghreb central*, 2006

Les hommes restent selon la représentation sociale Algérienne les plus compétants dans l'élaboration des tâches du travail, car, depuis belle lurette, le monde du travail était largement masculin.

En effet, au final ces illustratifs sont bien les points d'appuis qui nous permettent de dire que notre deuxième hypothèse est infirmée. Car il est nettement remarquable qu'il existe une nette différence entre les deux sexes face au travail.

Conclusion

Les résultats obtenus dans notre recherche du terrain nous ont permis de détecter les principaux facteurs qui ont poussé la femme algérienne à accéder et s'insérer au monde du travail, aussi savoir qu'elle est sa part dans ce milieu du travail malgré les différentes difficultés et la crise d'emploi dont elle souffre notre société.

Il est vrai que les femmes algériennes vivent de grands changements par rapport au passé. Nous pensons particulièrement à ces dizaines d'années- voir plus- ou une femme qui travaille porte un discrédit, donc elle représente une honte pour la famille. La non scolarisation des femmes est, entre autre, le moyen tout trouvé pour l'empêcher de devenir autonome et de s'autodéterminée.

Aujourd'hui, la situation de la femme a évoluée. La femme algérienne à arracher plusieurs acquis, cassé plusieurs tabous, transgresser «les normes» et a pu accéder au marché de travail.

Chemin faisant, la femme à aussi conquis plusieurs espaces, jadis réservés aux hommes, désormais plusieurs femmes occupent des postes de responsabilités, élargissent leurs domaines d'activité et arrive à décider de son avenir social et professionnel.

Mais cette conquête d'épanouissement personnel et professionnel ne se fait pas sans obstacles. Plusieurs contraintes persistent encore et se dressent comme des barrières «infranchissables» devant la libération pleine et entière de la femme. Ces contraintes sont de différentes natures et agissent à tous les niveaux de la société.

Nous avons choisis de traiter une des formes de ces résistances de la société contre l'épanouissement des femmes, en l'occurrence, celle relative à l'accès au marché de travail.

En effet, les femmes subissent toute une série d'obstacles allant du refus pure et simple «d'autorisation au travail» à la discrimination dans la distribution des postes de responsabilités, en passant par les différents harcèlements au sein de l'entreprise.

Ce modeste travail à pu mettre en lumière, quelques-uns de ces multiples obstacles. Nous avons constaté, en effet, que les femmes font encore face à de multiples contraintes avant et durant leur vie professionnelle.

Avant d'accéder au marché de travail, la femme doit faire face à“ la famille”, comme à la société qui résiste «souvent refuse», et une fois recrutée, elle subira les offres du patron ou des collègues_ souvent masculins_ qui tente de la dominer et discriminer.

Bibliographie

La liste bibliographique

➤ Les ouvrages :

- 1- ALALUF Mate et autres, *les femmes et les professions scientifiques*, Ed de l'université de Bruxelles.
- 2- BATTAGLIOLA Françoise, *Histoire du travail des femmes*, Edition de la Découverte, paris, 2000.
- 3- BENATIA Farouk, *Le travail féminin en Algérie*, SNED, Alger, 1970.
- 4- BENNOUNE Mahfoud, *Algérie victimes d'une société néo-patriarcale*, étude socio anthropologique, Edition MORINOOR, Alger, 1999.
- 5- BLARDONE Gilbert & al, *Vaincre le chômage*, Edition l'EPARGNE, Paris, 1987.
- 6- DEMAZIERE Didier, *Sociologie du chômage*, édition La Découverte, Paris, 1995.
- 7- DUBY Georges, PERROT Michelle, *Histoire des femmes*, le moyen âge, Edition Plon 1990.
- 8- KHODJA Souad, *Nous les Algériennes, (la grande solitude)*, Casbah, Alger, 2002,
- 9- L Abderrahmane, *Place de la femme dans le monde du travail et de l'entrepreneuriat* (l'expérience Algérienne), 8Novembre2010, MIDI quotidien nationale d'information, Edition de 25 Mars 2013.
- 10- MANKIW Gregory N, TAYLOR Mark P, *principes de l'économie*, édition DE BOEK UNIVERSITE, Paris, 2010.
- 11- MARGUARET Maruani, *travail et emploi des femmes*, édition LA DECOUVERTE, PARIS, 2003.
- 12- VANDEVALDE DAILLIER, *Femme Algériennes*, Edition N°140- /1980, Pp 194-197.
- 13- VERNIERES Michel, *Ajustement, Education, Emploi*, Edition ECONOMICA, Paris, France, 1995.

➤ Les livres méthodologiques :

- 1- GRAWITZ Madeleine, *lexique des sciences sociales*, Edition Dalloz, Lyon, 2000.

➤ **Les dictionnaires et encyclopédies :**

- 1- AKON André et ANBERT Reine, *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert seuil.
- 2- BOUDON Raymond, et autres, *Dictionnaire de sociologie*, 2005.
- 3- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean Claude, *Dictionnaire en sociologie*, Edition minuit, Paris, 1970.
- 4- GEHANNA Jean Claude, *Dictionnaire thématique de science économique et social, Acteurs et structures*, Edition DUNOUD, France, 1995.
- 5- GREFFE Xavier MAIRSSE Jacques et REIFFERS Jean Louis, *encyclopédie économique*, Edition économisa, Paris, 1990.
- 6- GUIDONI Jean Pierre, *Dictionnaire des sciences économiques*, Edition ARMAN COLIN, Paris, France, 2002.
- 7- MARTINET Alain-ch., SILEM Ahmed; *Lexique de gestion*, Edition, pays, 2000.
- 8- Microsoft Encarta, *travail des femmes*, cd, 2009.
- 9- PROVOST Joël, *les mots de l'économie*, Edition ELLIPSES, France, 1989.

➤ **Les revues scientifiques :**

- 1- AREHABE Baya, *les effets sociaux de la mise en application du PAS*, les cahiers du CREAD, 1999.
- 2- Revue Européenne de formation professionnelle, N° 37, 2006.
- 3- SAHLI Saddouk, *Démographie : problèmes de la jeunesse et l'enfance maghrébine*, 8^{ème} colloque, Alger ,1991.
- 4- SALAIS Robert, In Revue économique, volume 36, n° 2, p 1985
- 5- SOUABER Hassan, *activité féminine en Algérie. Réalité et perspectives*, revue de l'office national des statistiques.
- 6- TALAHIT Fatiha, *Alegrimale employment in transition*, CEPN-université paris13.
- 7- TALAHIT Fatiha, *Algérie emploi des femmes en transition*, conférence internationale « inégalité et développement dans les pays méditerranéens » université de GALATARASAY, 21-23 mai 2009.

➤ **Les sites internet :**

- 1- AMAR Nadir, *Droit des femmes en Algérie*, samedi 6 mars 2010, in <http://www.alger-republicain.com/spip.php?article230>
- 2- DJOUZI Radia, *Algérie : Développement de l'activité féminine*, 12 mars 2007, in <http://fr.allafrica.com/stories/200703121080.html>.
- 3- Et les guerres, *L'impact de la guerre sur la femme. L'entre deux guerre*, 06-05-2008, in <http://tpe.stefcecile.parite.pagesperso-orange.fr/guerreentre2.htm>.
- 4- Le chômage in : www.wikipedia.org/wiki/ch%C3%B4mage. Consultée le 20.03.2013
- 5- LE MAGHREB le quotidien de l'économie, *Femme et travail, Des obstacles subsistent encore*, 08-03-2011, in http://www.lemaghreb.com/?page=detail_actualite&rubrique=Nation&id=33814
- 6- [Tpe.Stefcecile.Parterie.Pagesperso-orange.f/guerre2emgm.htm](http://tpe.stefcecile.parite.pagesperso-orange.fr/guerre2emgm.htm).
- 7- Voir ONS, *Statistiques, Emploi et chômage au 3 trimestre 2005* : « Les tendances à la baisse du taux de chômage se confirment ».
- 8- www.alannabi.com ; page consultée le 16-03-2013.

➤ **Les articles des journaux :**

- 1- Liberté économie N° 144 du 3-9 octobre 2001.
- 2- EL WATAN économie- du 10 au 16 Avril 2006.

➤ **Les décrets et les lois :**

- 1- Décret exécutif n° 02-187 du 13 Rabie El Aouel 1423 correspondant au 26 mai 2002 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des directions de l'hydraulique de wilaya.

Annexe

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Université ABDERRAHMEN MIRA de BEJAIA

Faculté des sciences humaines et sociales

Département des sciences sociales

En vue de l'obtention du diplôme de master en sociologie du travail et des ressources
humaines

**Le titre de la recherche : Changement des comportements d'activité féminine, et la crise
d'emploi en Algérie**

L'objectifs de notre recherche c'est d'avoir une expérience sur le monde du travail, acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de la sociologie du travail particulièrement le travail des femmes en Algérie, Présenter les éléments qui ont contribué au changement, Illustrer le processus du développement de statut de la femme à la lumière de l'évolution du travail. Enfin de vérifier les hypothèses selon lesquelles on démontre le changement des comportements d'activité féminines en Algérie.

Préparer par : KHERZI Amina

Encadrer par : BAHLOUL Farouk

Guide d'entretiens

❖ **Données personnelles :**

1. Age :
2. Quelle est votre situation matrimoniale ?
3. Quelle est votre niveau d'instruction ?
4. Domicile : ville campagne parti de la campagne s'installer en ville
5. Quelle est votre poste occupé (si vous en possédez un)?

❖ **Axe n° 1 : les facteurs d'emploi de femme**

1. Quel est votre point de vu concernant vos études ?
2. Pensez-vous qu'une bonne formation garantira un accès immédiat au monde du travail ?
3. Comment avez-vous entrepris les démarches pour occuper votre poste actuel (un intermédiaire) ?
4. Sur quels critères avez-vous été recruté ?, quelle est votre opinion par rapport à ca ?
5. Qu'est-ce-qui vous motive, en tant que femme, pour travailler ?
6. Une fois vos études terminées, avez-vous été au chômage ?

OUI

NON

Si oui, pour combien de temps ?

Si oui, est-ce-que vous avez entrepris des démarches pour trouver du travail ?

Lesquelles ?

7. Quelle vision portez-vous sur le chômage ?
8. Etes-vous au courant des procédures étatiques (les aides) de luttés contre le chômage ?
9. Selon vous, quelles sont les exigences d'un travail décent ?
10. Que pensez-vous du travail de la femme en Algérie ?
11. Selon vous, quels sont les facteurs qui peuvent empêcher une femme de travailler ?

❖ **Axe 2 l'égalité femme-homme dans le travail**

1. Quelles-sont les difficultés que vous rencontrez dans votre travail?
2. Quelle est votre réaction à l'égard de ces difficultés ?
3. Trouvez-vous que la responsabilité au travail (poste hiérarchique) doit être un domaine réservé aux hommes ?
4. Est-ce que vous voyez que c'est logique qu'il y'a des postes consacrés qu'aux femmes et d'autres qu'aux hommes ?

Oui

Non

Dans les deux cas dites pourquoi ?

5. Est-ce que vous avez des difficultés à vous confrontez avec le sexe masculin dans votre milieu de travail ?

6. Dans votre milieu du travail, voyez vous qu'ils y aient une certaine égalité entre vous et les hommes ?
7. Connaissez-vous beaucoup de femmes qui souffrent de cette crise d'emploi ?
8. Quelle est l'opinion que porte votre entourage sur votre travail ?
9. Quelles sont, selon vous, les conditions de l'épanouissement au travail ?

L'organigramme de la direction des ressources en eau

